



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 138 • NUMÉRO 118 • 2^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 13 juin 2003

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 13 juin 2003

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

• (1005)

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, tous les partis ont été consultés et je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour adopter la motion suivante. Je propose donc:

Que si, durant la période où la Chambre est ajournée pendant les mois de juin, de juillet, d'août et de septembre 2003, le rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires est terminé, lorsque ledit rapport sera déposé auprès du greffier de la Chambre, il soit considéré comme ayant été présenté à cette chambre.

Le Président: La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN ANTARCTIQUE

L'hon. Don Boudria (au nom du ministre de l'Environnement) propose: Que le projet de loi C-42, Loi concernant la protection de l'environnement en Antarctique, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Alan Tonks (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion d'aborder le projet de loi C-42.

Le projet de loi permettra au Canada de mettre en oeuvre le Protocole au Traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement, communément appelé le Protocole de Madrid.

Depuis qu'il a signé le protocole en 1991, le Canada s'est engagé à le ratifier. Ce faisant, le Canada se joindra à 29 États qui ont déjà ratifié le protocole. Il s'engagera ainsi à protéger cet écosystème des plus uniques, qui peut nous en apprendre beaucoup sur l'environnement de notre planète.

En tant que nation active sur le territoire de l'Antarctique, nous devons préciser le rôle du Canada dans cette région pour la gouverner tant des Canadiens se trouvant dans cette région que de la

communauté internationale. Nous devons créer des mécanismes pour éviter ou atténuer les répercussions néfastes que peut avoir l'activité humaine sur l'environnement.

L'Antarctique, qui n'était par le passé accessible qu'aux plus aventureux des explorateurs, accueille régulièrement désormais des touristes et des scientifiques, y compris des Canadiens. Étant donné l'accroissement des recherches scientifiques, de la pêche commerciale et du tourisme dans ce secteur, nous devons être conscients des effets cumulatifs de l'activité humaine.

Le défi que les pays présents dans l'Antarctique doivent relever consiste à gérer les activités d'une façon qui équilibre, d'une part, les avantages d'un accès et, d'autre part, la nécessité de protéger l'environnement. Le Protocole de Madrid, qui est entré en vigueur en 1998, atteint cet objectif grâce à trois obligations fondamentales.

Tout d'abord, les parties s'engagent à assurer la protection globale de l'environnement en Antarctique et elles conviennent de désigner l'Antarctique comme une réserve naturelle consacrée à la paix et à la science.

Ensuite, on établit les principes pour la protection de l'environnement en exigeant une évaluation d'impact sur l'environnement de toutes les activités avant qu'elles puissent aller de l'avant.

Enfin, le Protocole de Madrid interdit des activités ayant des incidences négatives sur l'environnement en Antarctique, comme des activités commerciales relatives aux ressources minérales, la dégradation de lieux historiques importants dans l'Antarctique et tout ce qui pourrait nuire à la faune ou à la flore.

L'approche du protocole à l'égard de la protection et de la conservation de l'environnement est semblable à celle adoptée par le Canada dans les domaines des évaluations environnementales et des mesures de lutte contre la pollution marine, ainsi qu'à notre approche générale à l'égard des parcs nationaux et des espèces en péril.

Le projet de loi C-42 donne le fondement législatif nécessaire pour mettre en oeuvre les exigences du Protocole de Madrid au Canada. Les compagnies canadiennes de tours organisés et les scientifiques respectent déjà volontairement le protocole en utilisant des mécanismes d'approbation établis par d'autres nations. Ces particuliers et ces groupes ont réclamé sans cesse que le Canada ratifie le protocole.

Il est temps que le Canada assume la responsabilité des activités de ses ressortissants dans l'Antarctique.

Le projet de loi C-42 est conforme à la politique et à la pratique juridiques canadiennes et respecte le droit international. Il va dans le sens de l'approche adoptée par d'autres pays qui ont ratifié le protocole.

Initiatives ministérielles

L'histoire de l'Antarctique nous inspire. Cette région a inspiré des gens comme Scott, Amundsen, Shackleton et les hommes qui se sont joints à eux, y compris d'autres Canadiens. Elle a inspiré des recherches scientifiques novatrices. Chose plus importante encore peut-être, elle a inspiré les nations du monde à s'unir dans un esprit de coopération et de multilatéralisme pour déclarer qu'il y aurait un endroit sur la terre consacré à la paix et à la science.

Le moment est venu pour que le Canada termine le processus qui a été entrepris il y a une décennie et se joigne au monde pour préserver et protéger l'environnement qui a inspiré tant de gens dans le passé, afin qu'il continue d'en inspirer beaucoup d'autres à l'avenir.

Nous avons vu malheureusement les dommages qui pouvaient être causés à la fragile toundra gelée, si des règles et procédures ne sont pas mises en place et s'il n'y a pas d'entente.

L'Antarctique est la dernière grande région sauvage de la planète. Ce n'est pas le territoire d'une nation, mais la responsabilité de tous les peuples du monde.

Le Canada a une réputation méritée en tant que nation polaire responsable qui protège son patrimoine environnemental. Notre réputation doit s'étendre à l'Antarctique également.

J'espère que l'adoption de ce projet de loi à la Chambre permettra au Canada de faire sa juste part pour protéger ce dernier espace sauvage commun en tant que patrimoine pour les générations à venir.

• (1010)

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ayant été ministre de l'Environnement dans la belle et féconde Colombie-Britannique, je me soucie depuis longtemps de la nécessité de protéger les zones vierges et non exploitées de la planète.

C'est mon collègue, le député de Red Deer, qui m'a invité à intervenir aujourd'hui dans l'étude du projet de loi C-42, Loi concernant la protection de l'environnement en Antarctique. Cette mesure législative a ceci de bon qu'elle permettrait effectivement d'atteindre les objectifs qu'elle énonce. Elles sont rares les bonnes mesures proposées par un gouvernement libéral. Je me demande si celle-ci n'est pas un vestige du gouvernement précédent.

On aurait pensé que, depuis les temps, les libéraux auraient adopté toutes les mesures législatives que le gouvernement Mulroney n'avait pas eu le temps de mener à terme et qu'ils en auraient présentées de leur propre cru. Je sais que les problèmes de leadership qui les affligent depuis 1990 et leur sempiternelle course à la direction du parti retiennent leur attention, mais en dix ans, ils auraient pu trouver le temps de faire du neuf. Si c'est le cas ici, ils méritent des félicitations.

D'autres projets de loi environnementaux qui ont été présentés auront des effets néfastes. Ce projet de loi semble être assez bénin, contrairement à la loi sur les espèces en péril et la loi relative à Kyoto, qui se révélera ruineuse pour le Canada dans l'avenir. Cela étant dit et pour répéter ma déclaration précédente, nous, députés de l'Alliance canadienne, souscrivons à l'objectif de cette mesure et appuyons sans réserve ses prémisses.

La loi permettrait au Canada de ratifier officiellement le Protocole de Madrid, qui vise à garantir que la communauté internationale utilise l'Antarctique uniquement à des fins scientifiques et pacifiques. Le Traité de l'Antarctique de 1961 interdit les activités militaires. Il garantit la liberté et la coopération en matière de recherche scientifique. Il autorise l'échange d'informations, suspend toute revendication territoriale et interdit les activités nucléaires et l'élimination de déchets radioactifs.

La loi deviendrait partie intégrante du Traité sur l'Antarctique, ce que l'Alliance canadienne appuie sans réserve. Nous, députés de l'Alliance, reconnaissons l'importance d'une dimension éthique dans notre politique étrangère et ferons ce qui s'impose pour atteindre cet objectif après les prochaines élections.

Je vais maintenant faire une pause afin de définir, pour les libéraux, le mot éthique. Ce terme signifie être moralement correct et honorable. Si les libéraux veulent que je définisse ces deux termes, je pourrais continuer, mais je risquerais de m'écarter du sujet.

L'Alliance canadienne croit que l'exploration, le développement, la conservation et le renouvellement responsables de notre environnement sont d'une importance capitale. La loi arrêterait l'exploitation et la destruction d'un environnement unique avant même qu'elles ne soient amorcées, et il vaut la peine d'appuyer une telle mesure.

L'Antarctique se trouvant aux antipodes du pôle Nord, nous avons quelque chose en commun avec ce continent. À l'extérieur du Grand Nord canadien et de l'Arctique, l'Antarctique est une des seules régions encore inexplorées de la planète. Nos terres nordiques, qui sont d'une beauté stupéfiante, ont été défigurées à cause de la négligence des libéraux au fil des ans. Nous ne voulons pas que le monde fasse à l'Antarctique ce que les libéraux ont permis que l'on fasse à l'Arctique.

Au nom de mon collègue de Red Deer et de tous les autres députés de l'Alliance canadienne, je déclare que notre parti appuie ce projet de loi visant à protéger l'environnement. Il est malheureux que les libéraux aient perdu tellement de temps que ce n'est que maintenant que nous votons sur cet important projet de loi.

[Français]

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir aujourd'hui d'intervenir sur le projet de loi C-42 qui vise à ratifier le Protocole au Traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement.

Il faut rappeler que ce protocole qui a été signé en 1991 par le Canada, entre autres, vise justement à faire en sorte de protéger les écosystèmes dans une zone extrêmement fragile.

Connaissant l'état actuel de l'Antarctique plus particulièrement, on sait qu'il est fondamental que toutes les activités devant se tenir ou s'exercer dans cette zone très fragile devront se faire moyennant des paramètres importants et être soumises à un certain nombre de balises.

D'ailleurs, ce protocole vise à confirmer ce que le Traité sur l'Antarctique avait déjà mis en place en 1961. Ajoutons que ce protocole permet d'endosser et de mettre en pratique les principes établis en 1961, après la signature du Traité sur l'Antarctique. Il s'agissait, entre autres, de faire de l'Antarctique une zone de réserve naturelle, à protéger bien sûr. Il s'agissait également de faire en sorte que l'Antarctique devienne une zone où ne pourraient pas se tenir des activités militaires.

C'est important. Dans le contexte que nous avons vécu tous ensemble au cours des derniers mois, à mon avis, il est important de réaffirmer dans un projet de loi la volonté canadienne de faire de l'Antarctique une zone libre d'activités militaires.

Le troisième principe important inscrit dans le Traité sur l'Antarctique de 1961 consistait à faire en sorte d'établir une plus grande collaboration dans les activités de recherche, et surtout en matière de recherche scientifique. Il s'agissait de faire en sorte que l'échange et le partenariat puissent s'établir de façon conforme.

De plus, un autre aspect concerne la suspension des souverainetés et des revendications de souverainetés dans cette région de l'Antarctique; on sait que l'Antarctique couvre un certain nombre de territoires. Des questions de souveraineté et de revendications sont actuellement sur la table, mais le traité de 1961 suspend ces revendications.

Un dernier aspect traite de la question de l'interdiction des activités nucléaires ou l'élimination des déchets radioactifs. D'ailleurs, lorsqu'on lit le projet de loi C-42, on s'aperçoit justement qu'il y a des dispositions à cet égard.

Que vise donc ce projet de loi? Il veut apporter une solution à ce sur quoi les États s'étaient engagés en 1961, dans le Traité sur l'Antarctique. Le Canada a réitéré cela en 1991, en signant le Protocole de Madrid. Nous venons donc aujourd'hui dire que ce protocole est ratifié.

Des dispositions sont prévues. Pour faire quoi? Ces dispositions permettent de protéger les écosystèmes de cette zone fragile et d'en faire, si possible, une zone démilitarisée. Cela ferait également en sorte qu'elle ne devienne pas un refuge pour les déchets radioactifs et nucléaires; et de plus on ferait en sorte de suspendre les revendications territoriales. Tout cela, pour nous assurer que cette zone, qui est particulière dans le monde et sur notre planète, puisse être protégée adéquatement.

En terminant, j'ajoute que c'est avec une grande joie que ma formation politique souscrit à ce projet de loi C-42 qui viendra, à mon avis, donner une solution durable à une zone qui est fragile et que nous devons protéger comme patrimoine naturel du monde.

•(1015)

[Traduction]

M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD): Monsieur le Président, j'apprécie également le fait de pouvoir intervenir au sujet du projet de loi C-42. C'est l'une de ces occasions où nous pouvons dire qu'il était grand temps d'aborder cette question à la Chambre.

Le Protocole de Madrid auquel le Canada est partie depuis 1991 est essentiellement la raison pour laquelle cette mesure législative a été présentée à la Chambre. Toutefois, et dans nombre d'autres cas, il nous a fallu une décennie entière pour présenter des mesures législatives à l'appui de certains engagements que nous avons pris à l'échelle internationale. Cette façon de contourner les engagements pris envers les divers pays du globe est vraiment typique du gouvernement. Je répète encore une fois qu'il était grand temps.

Cela dit, je me penche sur quelques points relatifs au Protocole de Madrid et à cette mesure législative. Je signale que, en principe, le Nouveau Parti démocratique est disposé à appuyer le projet de loi, compte tenu de son orientation et du contexte général dans lequel il s'inscrit.

Le projet de loi tient compte, dans une certaine mesure, du protocole, mais j'exprime certaines réserves. Le projet de loi s'inspire du protocole qui comportait divers principes sous-tendant l'entente internationale. Il visait à ce que l'Antarctique ne soit jamais arsenalisé et que ni armes ni réacteurs nucléaires n'y soient mis en place. Nombre des dispositions du projet de loi favorisent la poursuite des recherches scientifiques dans ce secteur pour en décrire l'écosystème à maints égards et, espérons-le, trouver des moyens d'établir les besoins auxquels nous et le reste de la planète pouvons subvenir.

J'ai trouvé fort intéressant d'entendre les alliés attaqués par le gouvernement en disant que, d'après eux, le Protocole de Kyoto sera un désastre. L'Antarctique, à l'instar de notre Arctique, constitue la

Initiatives ministérielles

première victime du réchauffement de la planète dont nous sommes témoins. Je me rappelle qu'il y a environ un an, une énorme portion de la calotte glaciaire, plus grande que Terre-Neuve, s'est détachée. Elle s'est complètement brisée et ne fait plus partie de ce continent. Par conséquent, il faut mettre en oeuvre le Protocole de Kyoto aussi rapidement que possible pour éviter que d'autres dommages semblables ne surviennent dans l'Antarctique.

Pour revenir à ce projet de loi, je tiens à préciser en dernier lieu qu'un des principes sous-jacents du protocole de Madrid est que tous les pays signataires renonceraient en fait à toute revendication de souveraineté territoriale. Tous les pays ne l'ont pas fait et la question reste en suspens, mais il incombe au Canada de prendre un engagement à cet égard.

Une fois que le projet de loi sera renvoyé à un comité, nous aurons une meilleure occasion d'explorer cette question, mais je formule tout de même certaines mises en garde. Il s'agit notamment du champ d'application du projet de loi relativement à la mise en oeuvre du protocole de Madrid et à la protection de l'Antarctique. Permettez-moi de signaler certains articles, dont l'article 5.

Je ne sais pas trop à quel type d'interprétation il pourrait donner lieu, mais l'article 5 du projet de loi dans sa forme actuelle laisse entendre que les militaires pourraient avoir accès aux sites. En fait, il dit clairement que la mesure ne s'applique pas aux membres des Forces canadiennes. Je ne comprends pas cela, et c'est un point que nous devons explorer.

Il y a aussi l'article 7, qui interdit certaines activités, mais permet expressément la pêche commerciale. Cela est très inquiétant pour nous, au Canada, compte tenu de la dévastation de certains de nos stocks de poissons lorsqu'il n'y a pas de mesures de contrôle, et cette mesure n'en prévoit aucune à cet égard.

•(1020)

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir aujourd'hui pour appuyer le projet de loi. Si un pays dans le monde devrait s'intéresser au bien-être et aux conditions dans l'Antarctique, et s'en soucier, c'est bien le Canada; nous sommes heureux d'appuyer le projet de loi.

Il soulève également toutes sortes de questions fondamentales, des questions qui pourraient être reliées à Kyoto ou, comme vient de le dire l'orateur précédent, à l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord qui a tellement à voir avec nos réserves halieutiques, nos ressources, l'économie et le bien-être des deux extrémités de notre pays, l'Atlantique et le Pacifique. En l'occurrence, nous parlons ici de l'Atlantique vu qu'il est question de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord, mais il existe des parallèles.

À notre avis, le gouvernement est loin d'en avoir fait assez pour protéger la pêche, et il n'a pas fait preuve de leadership. Il n'a rien fait en dehors des balises qu'il s'est fixées pour calmer les appréhensions des pêcheurs, en matière d'environnement et de conservation surtout, ce qui rejoint notre sujet aujourd'hui, l'environnement dans la région de l'Antarctique.

Le Canada doit assumer un rôle de leadership à cet égard. Je crois d'ailleurs que c'est ce qu'attend de lui le monde entier, mais, à son grand étonnement, le Canada ne le fait pas. En plus d'exhorter le gouvernement à examiner les questions touchant l'Antarctique, je l'invite à se pencher sur celles qui concernent l'Atlantique et à chercher des solutions au problème de la pêche dans l'Atlantique.

Initiatives ministérielles

Il y a deux ou trois semaines, des professeurs de l'Université Dalhousie ont révélé les conclusions étonnantes d'une étude selon laquelle les océans ont été vidés de 90 p. 100 des gros poissons. Ça fait peur. Il suffit de voir ce qui s'est passé au fil des ans parce que personne ne s'est attaqué au problème. Personne n'a confronté l'industrie de la pêche à l'échelle mondiale et lui a dit que les règles devaient changer. Le Canada devrait en prendre l'initiative. Le Canada ne devrait pas se contenter de faire partie d'un organisme. Il ne devrait pas se laisser faire par l'OPANO. Nous devrions jouer un rôle de premier plan.

Les ministres d'en face devraient comprendre que le Canada devrait prendre l'initiative, ce que nous ne faisons pas. Nous nous contentons de laisser faire. Le gouvernement devrait sortir de sa réserve et prendre des mesures impressionnantes et vigoureuses pour protéger notre pêche et pour changer les règles à l'échelle internationale. Cette étude, selon laquelle 90 p. 100 des gros poissons ont disparu, prédit que la détérioration des stocks de poisson ira en s'accroissant jusqu'au jour où il n'y aura tout simplement plus de poisson.

Les problèmes de ce genre doivent nous préoccuper et c'est pourquoi nous appuyons la proposition du projet de loi C-42 concernant l'environnement dans l'Antarctique. Il y a cependant d'autres problèmes auxquels nous devons nous attaquer mais envers lesquels le gouvernement s'est montré moins que déterminé. Nous le savons, le monde entier le sait. Le monde entier sait que le Canada se contente de laisser faire alors que nous devrions prendre des mesures énergiques et manifester notre inquiétude au sujet de l'état de nos océans et protéger et conserver les ressources halieutiques.

Nous sommes heureux d'appuyer le projet de loi C-42 sur l'environnement de l'Antarctique, mais nous exhortons le gouvernement à aller plus loin. Même dans le dossier du Protocole de Kyoto, le gouvernement y a adhéré mais sans plan de mise en oeuvre. Le projet de loi C-42 est un embryon de plan, mais au moins c'est un début. Nous espérons que le gouvernement ira plus loin dans ce dossier et également dans celui du Protocole de Kyoto.

Le député de St. John's-Ouest, qui est ici avec moi aujourd'hui, a dit à maintes reprises que le Canada devrait jouer un rôle déterminant dans la conservation des ressources halieutiques sur la côte atlantique et pourtant rien ne change. Il ne se passe rien. Nous continuons comme si de rien n'était. Il est temps que le Canada se lève, prenne position et renverse la vapeur.

• (1025)

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le jeudi 12 juin, le projet de loi C-42 est réputé lu une deuxième fois, réputé renvoyé à un comité plénier, réputé avoir fait l'objet d'un rapport sans amendement, réputé adopté à l'étape du rapport et réputé lu une troisième fois et adopté.

(La motion est adoptée et, d'office, le projet de loi est lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité; rapport est fait du projet de loi, sans propositions d'amendement; le projet de loi est approuvé, lu pour la troisième fois et adopté.)

* * *

LOI D'INDEMNISATION DES MILITAIRES AYANT SUBI DES BLESSURES

L'hon. David Kilgour (au nom du ministre de la Défense nationale) propose: Que le projet de loi C-44, Loi prévoyant l'indemnisation des militaires ayant subi des blessures pendant leur service, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants.

Le Président: Je sais qu'une motion accordant un consentement unanime à cet égard a préséance sur la présente motion de sorte que, même si cette dernière est adoptée, le projet de loi ne sera pas renvoyé au comité.

M. David Pratt (Nepean—Carleton, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de parler du projet de loi C-44, Loi prévoyant l'indemnisation des militaires ayant subi des blessures pendant leur service. Le projet de loi corrigerait une disparité dans les indemnités versées aux membres des Forces canadiennes gravement blessés durant l'exécution de leurs fonctions.

En vertu du régime d'assurance actuellement en vigueur, les membres des Forces canadiennes ayant un grade inférieur à celui de colonel n'ont pas droit à un montant forfaitaire lorsqu'ils subissent de graves blessures pendant leur service. En vertu de ce même régime, les militaires ayant le grade de colonel ou un grade supérieur reçoivent des paiements pouvant atteindre 250 000 \$.

Le ministre de la Défense nationale a entendu parler de cette disparité pour la première fois en août dernier, grâce aux efforts du major Bruce Henwood. Le major Henwood était soldat du maintien de la paix en ex-Yougoslavie. En 1995, il a subi de graves blessures et a perdu ses deux jambes lorsque son véhicule a roulé sur une mine antichar. En vertu du régime d'assurance, le major Henwood n'avait pas droit à une indemnisation forfaitaire pour cette blessure parce que, comme je l'ai indiqué, elle n'était offerte qu'aux militaires portant le grade de colonel ou un grade supérieur.

Depuis ce temps, le major Henwood a fait des efforts extraordinaires pour que la protection s'applique à tous les militaires quel que soit leur grade; au nom du ministre de la Défense nationale et de tous les membres du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, je le félicite de son dévouement à cette cause.

Lorsque le ministre a entendu l'histoire du major Henwood, il a entrepris de corriger cette lacune du régime d'assurance. Le 11 février dernier, le ministre a annoncé que le régime serait élargi pour couvrir tous les militaires de la force régulière et de la force de réserve du Canada, quel que soit leur grade, pour la perte accidentelle d'un membre pendant qu'ils sont en service actif.

En même temps, le ministre a promis de faire tous les efforts possibles pour qu'un paiement forfaitaire soit versé à ceux qui ont été blessés avant que cette couverture n'entre en vigueur. Ce projet de loi permettrait au ministre de la Défense nationale de respecter cet engagement.

Tous les membres des Forces canadiennes, quel que soit leur grade, peuvent s'attendre à se voir confier des missions qui pourraient les exposer au danger. Nous offrons certainement nos meilleurs voeux aux Forces canadiennes et aux membres du 3^e Bataillon du Royal Canadian Regiment qui s'en vont en Afghanistan, et nous souhaitons qu'ils reviennent tous sains et saufs.

Offrir une protection seulement aux militaires des grades supérieurs était, de l'avis du ministre et, je crois, de l'avis de tous les Canadiens, inacceptable. C'est pourquoi le gouvernement a modifié le régime d'assurance et c'est pourquoi le ministre a présenté ce projet de loi, pour aider quelque 200 personnes qui se sont trouvées dans la même position que le major Henwood, pour aider ceux qui ont été gravement blessés pendant leur service militaire, mais qui ont été incapables de demander des prestations à cause de leur grade.

Initiatives ministérielles

Ce projet de loi permettrait le versement de paiements forfaitaires pouvant aller jusqu'à 250 000 \$ aux membres des Forces canadiennes, anciens ou actuels, qui ont subi des blessures graves attribuables au service militaire.

Avant de terminer, je veux remercier les partis de l'opposition d'appuyer cette mesure. Cela fait chaud au coeur de voir les députés des deux côtés de la Chambre manifester leur appui à nos hommes et à nos femmes en uniforme. Ces derniers mettent régulièrement leur vie en danger pour servir notre pays. Compte tenu de tout ce qu'ils nous donnent, nous devons être prêts à leur rendre la pareille. Ils ne méritent certainement rien de moins.

•(1030)

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends part ce matin au débat sur le projet de loi C-44. Cette mesure corrigera un préjudice qui dure depuis des années—bien des gens diront depuis 30 ans. Ils disent 30 ans parce que les colonels et les plus haut gradés touchent ce montant forfaitaire depuis 1972. Il est embarrassant que le gouvernement ait mis tant de temps à apporter ce changement.

Il y a lieu de s'interroger sur les priorités du gouvernement. On voit se succéder à la Chambre des projets de lois qui ne font rien de constructif, et font même parfois le contraire. Pourtant, pour un changement comme celui-ci, qui était désespérément nécessaire, il a fallu 30 ans, ou dix ans pour les personnes qui ont servi dans les Balkans, où les blessés ont été nombreux, y compris celui qui a été assez persévérant pour que le gouvernement finisse par céder. Il s'agit du major Bruce Henwood.

Le projet de loi devrait porter le nom de Bruce Henwood, car il travaille sur ce problème sans aucun résultat depuis dix ans. Tout récemment, avec l'aide de l'opposition, mais surtout grâce à ses propres efforts au fil des ans, il a enfin forcé le gouvernement à prendre cette mesure. Pourquoi le gouvernement a-t-il résisté si longtemps? C'est presque impossible à comprendre, mais enfin, le major a réussi. Le projet de loi devrait être intitulé en son honneur, car nous le devons à son courage et à sa persévérance.

Le projet de loi présente des lacunes. D'abord, il y a le cas des personnes qui estiment ne pas recevoir le traitement qu'elles méritent. Conformément au projet de loi, il revient évidemment au ministre d'en décider. Si quelqu'un se croit lésé, il interjette appel, mais auprès de qui? Auprès du ministre. Le ministre se trouvera donc à traiter l'appel de sa propre décision dans le cas d'une personne qui estime ne pas recevoir le traitement qu'elle mérite. Il faut absolument changer cela et j'espère que le ministre y verra.

Ce que nous proposons, en fait, c'est la possibilité d'en appeler à l'ombudsman militaire, qui fera une recommandation au ministre. Si le ministre accepte la recommandation, tout ira bien, mais si le ministre refuse d'y donner suite, nous proposons que l'ombudsman militaire ait le pouvoir de publier à la fois les raisons qu'a le ministre de rejeter sa recommandation et les raisons qui ont incité l'ombudsman à formuler cette recommandation au départ. Nous aurions au moins alors le tribunal de l'opinion publique pour faire pression sur le ministre.

J'exhorte le gouvernement à faire cela. Je tiens pour acquis que le gouvernement peut voir l'impropriété du processus selon lequel le ministre qui traite les appels de sa propre décision. J'espère que l'article 11 du projet de loi sera amendé pour corriger cela.

En outre, ce projet de loi ne traite tout simplement pas des cas de syndrome de stress post-traumatique, par exemple. Rien n'est prévu dans le projet de loi C-44 pour les cas de ce genre. Il n'y a probablement rien non plus dans le projet de loi pour des cas comme

celui de Matt Stopford, que le gouvernement et les forces armées, en fait, refusent de régler depuis des années. Matt a été gravement blessé, empoisonné par ses propres soldats qui ont admis l'avoir fait, pendant qu'il servait dans les Balkans. À mon sens, ce projet de loi ne l'aidera en rien. Ce projet de loi présente donc d'énormes lacunes.

Ce sera certes une mesure valable pour les quelque 200 militaires qui recevront probablement une somme forfaitaire d'au plus 250 000 \$, quoique de beaucoup inférieure à cela dans bien des cas.

Je félicite le gouvernement de redresser enfin ce tort après 30 ans, pourrait-on soutenir, mais certes après 10 ans. Il aura fallu 10 ans, mais il vaut mieux tard que jamais, je suppose, dans un cas comme celui-ci. Adoptons cette mesure après avoir corrigé les lacunes que je viens de signaler. Je tiens à féliciter le major Bruce Henwood pour le projet de loi Bruce Henwood.

•(1035)

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, d'autres l'ont dit avant moi, il s'agit d'un projet de loi que tout le monde appuie, je crois, et ce avec beaucoup de fierté. Cette mesure législative vise à corriger une inégalité qui existe dans le système depuis un bon moment.

Il y a un problème lorsqu'on offre une indemnisation aux généraux, colonels et autres hauts gradés qui dirigent les opérations sur le terrain en temps de guerre, mais pas aux simples soldats qui participent aux mêmes opérations. Comme les députés le savent sans doute, pour reprendre les paroles d'une vieille chanson, «les premiers à mourir ne sont pas ceux qui donnent les ordres». Ce sont généralement les simples soldats qui sont les premiers à tomber au combat. Bon nombre de nos militaires ont perdu des membres, l'ouïe ou la voix en service et il est temps que l'on fasse quelque chose pour eux.

Nous sommes extrêmement fiers des membres de nos Forces canadiennes. Je suis sûr que la députée de Saint John, si elle était ici aujourd'hui, dirait comme moi qu'elle appuie sans réserve ce projet de loi. Les quelques petits pépins qu'il renferme seront sans doute corrigés par voie d'amendements une fois qu'on aura mis en oeuvre ce projet de loi.

Le projet de loi vise principalement à indemniser les personnes qui auraient dû l'être il y a longtemps. Il ne sert à rien d'argumenter et d'accuser qui que ce soit. Nous sommes saisis d'une mesure législative qui, je l'espère, sera adoptée rapidement aujourd'hui, afin que l'on puisse aider ceux et celles qui ont tant fait pour nous.

Le Parti conservateur est très fier d'appuyer le projet de loi. Il invite la Chambre à l'adopter sans tarder pour que les militaires qui ont si bien servi les Canadiens et leur pays soient indemnisés correctement.

Décision de la présidence

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, au nom du NPD, j'aimerais faire part de notre appui au projet de loi et à son adoption rapide aujourd'hui à toutes les étapes. Je tiens à féliciter le gouvernement de son travail dans ce dossier, et plus particulièrement le ministre de la Défense nationale, puisque je crois qu'il en a fait une de ses priorités personnelles. J'ai discuté de cette question avec le ministre à quelques reprises et je suis heureux de constater qu'il a réussi à faire avancer les choses.

Je suis d'accord avec les préoccupations soulevées par le député allianciste et je reconnais aussi bien sûr que le projet de loi ne traite aucunement du syndrome de stress post-traumatique ni d'autres problèmes, mais il n'en reste pas moins que nous devons nous pencher sur le problème particulier du traitement réservé aux membres des Forces canadiennes qui risquent la mutilation dans le cadre de leurs fonctions. Il existait une société de classes au sein des Forces canadiennes et les officiers étaient traités différemment des sous-officiers et des simples soldats. Cette lacune a été comblée et, si j'ai bien compris, le ministre a également réglé la question de la rétroactivité.

De façon générale, je crois que ce sont là de bonnes nouvelles. J'exhorte mes collègues de la Chambre à faire preuve de célérité dans le traitement de cette mesure législative.

• (1040)

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, nous sommes également très heureux de l'adoption de ce projet de loi, ici, aujourd'hui. D'ailleurs, lorsque le ministre m'a téléphoné la semaine dernière pour m'annoncer qu'il voulait avoir la coopération de tous les partis pour pouvoir adopter ce projet de loi rapidement, il n'a pas eu besoin de m'expliquer qu'il voulait corriger des iniquités à l'intérieur du système.

Effectivement, il y avait des iniquités. C'est vrai que c'est le major Andwood qui a insisté le plus pour faire corriger ces iniquités qui existaient depuis 1972. Par exemple, un général qui perdait une main ou un pied dans le cadre de ses fonctions avait une compensation alors que ceux qui étaient sous ses ordres n'y avaient pas droit.

Comme on le sait—cela a été répété tantôt—, les généraux vont très rarement au champ de bataille. Leur fonction est de donner l'ordre d'attaquer ou de ne pas attaquer. Celui qui met sa vie en danger, c'est le simple soldat. S'il perdait un membre au combat, on lui disait qu'étant donné que son rang n'était pas assez élevé, il n'allait pas être compensé.

À mon avis, ce projet de loi vient corriger cette iniquité. Il faut avoir été en théâtre d'opération pour comprendre l'importance de ce projet de loi. J'ai eu l'honneur de m'entraîner avec le Royal 22^e Régiment, il y a quelques années. J'ai été déployé en Bosnie avec eux. On nous spécifiait de rester toujours sur les routes parce qu'il y avait des mines de tous les côtés, dans tous les champs qu'on longeait. Il y avait des opérateurs, des gens qui déminaient continuellement, presque 24 heures sur 24. Ces gens-là pouvaient justement être exposés à ce type de danger.

Pour nous, le fait qu'on ne pouvait pas ou qu'on ne voulait pas les reconnaître était une aberration. Je pense que le projet de loi qui est devant nous aujourd'hui vient corriger cela et de plus, il est rétroactif. Effectivement, je vous citais mon expérience de la Bosnie, mais il y a des gens qui sont allés en Bosnie, qui ont perdu des membres et qui n'ont pas eu de compensation jusqu'à aujourd'hui. Alors le projet de loi agit avec rétroactivité. Je pense que cela va couvrir tout le monde.

J'avais aussi des réserves quant à la décision du ministre. C'est sûr qu'on ne fera pas de chichis aujourd'hui, parce qu'il faut adopter ce projet de loi avant l'ajournement d'été. Mais la décision du ministre de réviser cette loi lui appartient. Cela aurait peut-être été intéressant qu'il y ait un tribunal indépendant ou un ombudsman—l'ombudsman de l'armée aurait pu faire l'affaire—pour évaluer l'appel.

Si le soldat n'est pas satisfait de la décision du ministre, il pourrait s'en remettre à l'ombudsman. Mais dans le projet de loi qui est devant nous, c'est le ministre qui revoit sa propre décision de première instance. Cependant, à l'article 11, on voit qu'on peut faire appel à la Cour fédérale en émettant ce que j'appelle un bref d'évocation. Si on croit que le ministre a erré, je pense qu'il y a une disposition dans la loi qui permet de se présenter devant la Cour fédérale.

Alors je suis très heureux, au nom du Bloc québécois, de dire à l'ensemble des soldats et des sous-officiers qui ont perdu un membre dans l'exercice de leurs fonctions qu'aujourd'hui, on a corrigé la situation et qu'ils recevront des sommes d'argent intéressantes pour les compenser. Il est sûr qu'on ne pourra jamais compenser pleinement la perte d'une main ou d'un membre, mais au moins, l'effort et la reconnaissance du Parlement sont là. C'est avec plaisir que nous allons appuyer ce projet de loi.

[Traduction]

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le jeudi 12 juin 2003, le projet de loi C-44 est lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité plénier; il fait l'objet d'un rapport sans amendement et est agréé, lu pour la troisième fois et adopté.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité étudié en comité; il fait l'objet d'un rapport sans amendement et est agréé, lu pour la troisième fois et adopté.)

• (1045)

L'hon. Don Boudria: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Des consultations ont eu lieu entre les leaders de la Chambre, et je suis heureux d'informer la Chambre de cet article. Je demande le consentement unanime, conformément à l'entente intervenue, pour présenter la motion suivante:

Que si, durant la période où la Chambre est ajournée pendant les mois de juin, de juillet, d'août et de septembre 2003, le rapport du Comité permanent de la justice et des droits de la personne sur le projet de loi C-23 est terminé, lorsque ledit rapport sera déposé auprès du greffier de la Chambre, il soit considéré comme ayant été présenté à cette Chambre.

Encore une fois, cela ne viserait que le projet de loi C-23, car des discussions sur un autre article n'ont pas permis d'en arriver à une entente.

Le Président: Le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LA PÉRIODE DES QUESTIONS—DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je suis maintenant prêt à rendre ma décision sur la question de privilège soulevée par le député de Provencher le mercredi 4 juin 2003 relativement à la réponse que le solliciteur général a donnée à la question du député de Crowfoot.

*Initiatives ministérielles***LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

Je remercie le député d'avoir soulevé cette question, ainsi que le leader du gouvernement à la Chambre et le très honorable député de Calgary-Centre pour leurs contributions à cet égard.

Dans son intervention, le député de Provencher a allégué que le solliciteur général avait, dans sa réponse à la question du député de Crowfoot concernant l'attentat terroriste à la bombe contre le vol 182 d'Air India, fait précisément allusion au procès en cours dans cette affaire.

Le député a dit craindre que les observations du solliciteur général ne nuisent à la tenue d'un procès équitable pour l'accusé. Il s'est reporté à la page 534 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, où il est fait mention de la responsabilité, imposée aux députés, de respecter la convention relative aux affaires en instance devant les tribunaux afin de protéger un accusé de tout effet préjudiciable d'une discussion publique de la question.

[Français]

J'avais promis d'examiner les bandes vidéo et les transcriptions des échanges entre l'honorable solliciteur général et l'honorable député de Crowfoot et de transmettre mes conclusions à la Chambre si je le jugeais nécessaire.

J'ai fait l'examen des *Débats* et des bandes vidéo, après la période des questions, et je dois avouer que je partage certaines préoccupations quant à la réponse de l'honorable solliciteur général concernant le procès de l'affaire Air India. J'aimerais porter à l'attention des honorables députés le passage suivant de la page 428 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, où il est clairement dit:

Il est donc jugé inopportun pour un député, dans sa question, ou pour un ministre, dans sa réponse à une question, de commenter une affaire en instance.

[Traduction]

Le solliciteur général a dit lui-même qu'il serait déplacé de mener une enquête publique pendant que les tribunaux sont saisis de l'affaire et je crois qu'il aurait pu, après réflexion, faire preuve d'une plus grande réserve dans la réponse qu'il a donnée au député de Crowfoot.

Bien qu'il revienne au Président, en dernier lieu, de déterminer si une affaire soulevée durant les questions orales est en instance devant un tribunal, tous les députés ont la responsabilité de faire preuve de retenue dans les commentaires qu'ils émettent sur une affaire en instance devant les tribunaux.

J'aimerais à ce sujet signaler aux députés la décision rendue le 6 avril 1995 par le Président Parent sur une question de privilège très semblable, dans laquelle il a fait remarquer que la plupart des Présidents ont eu tendance à décourager les députés de commenter les affaires en instance devant les tribunaux, plutôt que de leur permettre d'explorer les limites de la convention et de tester le pouvoir discrétionnaire du Président. Cela est particulièrement important puisqu'on ne peut juger à l'avance de l'incidence qu'un commentaire pourrait avoir sur une affaire devant les tribunaux.

Par conséquent, même si je ne crois pas que la réponse du solliciteur général enfreint la convention relative aux affaires en instance dans une mesure telle qu'elle porte atteinte aux privilèges de la Chambre ou de ses membres, je prierais tous les députés de faire preuve d'une plus grande réserve au cours des débats et de la période des questions orales lorsqu'ils traitent de questions qui sont devant les tribunaux.

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu d'autres consultations, et vous constaterez maintenant qu'il y a eu entente sur ce qui suit. Je propose:

Que, si durant la période où la Chambre est ajournée pendant les mois de juin, juillet, août et septembre 2003, le Comité permanent de la justice et des droits de la personne prépare un rapport concernant le projet de loi C-23, lorsque ce rapport sera déposé auprès du greffier de la Chambre, ledit rapport sera réputé avoir été présenté à la Chambre.

● (1050)

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

LA LOI SUR LA DÉFENSE NATIONALE

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-35, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale (rémunération des juges militaires), dont le comité a fait rapport sans propositions d'amendement.

L'hon. David Kilgour (pour le ministre de la Défense nationale) propose: Que le projet de loi soit agréé.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)

L'hon. David Kilgour (pour le ministre de la Défense nationale) propose: Que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le Président Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi est lu pour la troisième fois et adopté.)

L'hon. Don Boudria: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il est près de 11 heures et je sais qu'un député devait prendre la parole au sujet du projet de loi C-35, et celui-ci a été adopté. Je remercie les députés de l'avoir fait.

Si des députés sont prêts, et je sais qu'il y en a beaucoup qui voulaient faire des déclarations en vertu de l'article 31 du Règlement, la Chambre pourrait peut-être passer aux déclarations de députés, afin de permettre à ceux qui se trouvent à la Chambre et qui sont prêts à faire leurs déclarations, de le faire.

Je sais qu'à cette époque-ci de l'année, les députés veulent faire des déclarations avant de partir pour l'été. Vous voudrez peut-être vérifier, monsieur le Président.

Le Président: J'en serai plus qu'heureux. Bien entendu, je m'en remets à la Chambre. Nous pourrions peut-être suspendre pour cinq minutes, à moins qu'il n'y ait une pléthore de déclarations déjà prêtes. Le député de West Vancouver—Sunshine Coast a-t-il quelque chose à dire relativement au recours au Règlement?

Article 31 du Règlement

M. John Reynolds: Monsieur le Président, je voudrais simplement dire que je suis d'accord avec ce que vous proposez. Nous pourrions suspendre pour cinq minutes, afin de laisser à nos députés le temps de se présenter à la Chambre. Je sais que ces déclarations revêtent beaucoup d'importance et que les Canadiens sont impatients de les entendre.

Le Président: Je suis tout à fait d'accord. Nous suspendrons donc pour cinq minutes et reprendrons les travaux à l'appel de la présidence.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

(La séance est suspendue à 10 h 53.)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 11 heures.)

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1100)

[Français]

LES BOURSES D'EXCELLENCE DU MILLÉNAIRE

Mme Yolande Thibeault (Saint-Lambert, Lib.): Monsieur le Président, tout récemment, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a choisi 120 jeunes Québécois et Québécoises comme récipiendaires d'une bourse d'excellence du millénaire.

C'est avec fierté que je porte à l'attention de cette Chambre qu'une étudiante du comté de Saint-Lambert, Emmanuelle Deneault-Lombart, a été récipiendaire de cette prestigieuse bourse.

La réception de cette bourse constitue un moment unique dans la vie d'une étudiante. C'est un excellent moyen d'encourager et de valoriser le travail académique de nos jeunes, notre relève de demain.

Encore une fois, bravo Emmanuelle! Le Canada est riche de belles promesses, dont sa jeunesse, et vous en faites remarquablement partie.

* * *

[Traduction]

LES TRANSPORTS

M. Jim Gouk (Kootenay—Boundary—Okanagan, Alliance canadienne): Monsieur le Président, à la veille des vacances d'été, le Parlement a encore une fois réussi à démontrer son manque de pertinence. Les comités permanents ont le mandat d'examiner les projections budgétaires à la loupe afin de déterminer si elles sont justifiées ou non et de les réduire si elles ne le sont pas. Le processus est trop souvent utilisé comme un processus d'approbation automatique de tout ce que l'on demande.

Cette année, le Comité des transports s'est acquitté de son mandat. Il a déterminé que VIA Rail n'avait pas utilisé tous les fonds de son budget de fonctionnement l'année dernière. N'empêche que l'entreprise demandait de l'augmenter, demande qu'elle n'a pu justifier devant le comité. D'où la décision du comité de réduire le montant demandé.

Le ministre s'est ensuite présenté devant le comité en vue d'essayer de l'intimider et de le menacer pour qu'il revienne sur sa position sans pour autant justifier sa requête. Le comité a tenu bon. «Pas de problème, a répondu le ministre, je vais simplement

réinjecter les fonds et indiquer aux libéraux comment voter.» Les libéraux ont obéi.

Nous avons toujours su que les votes étaient dictés par le cabinet du premier ministre. Nous avons maintenant la preuve que les comités, qui sont sensément maîtres de leurs délibérations, sont en fin de compte assujettis au même processus dictatorial et que les Canadiens continueront de déboursier de l'argent qu'ils auraient dû pouvoir garder dans leurs poches.

* * *

LES CADETS DE L'AIR

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, en fin de semaine, sept membres des Cadets de l'air du 795^e Escadron d'Iqaluit seront en visite à Ottawa. Pour certains d'entre eux, ce sera leur première visite dans la capitale. Plusieurs activités sont organisées. Les cadets passeront notamment une journée complète à visiter le Musée national de l'aviation, le Musée canadien de la guerre et le Monument commémoratif de guerre du Canada. Leur séjour a été rendu possible grâce à un programme de la Défense nationale et à l'appui de la section locale d'Iqaluit de la Légion royale canadienne.

Au nom des électeurs de la circonscription de Nunavut, je félicite les cadets et leurs instructeurs et leur souhaite une fin de semaine réussie et hautement instructive, qui comprend une visite des édifices du Parlement lundi.

* * *

[Français]

DANIEL BLEAU

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, nous voulons aujourd'hui rendre hommage à notre ami Daniel Bleau, qui a été victime d'un accident de pêche, le 7 juin dernier, au pied des chutes Saint-Maurice au nord de La Tuque.

Daniel a été directeur de l'aéroport régional de Val-d'Or de 1985 à 1990 et a également dirigé plusieurs autres aéroports au Québec. Dernièrement, il occupait le poste d'adjoint au directeur régional des programmes pour l'est du Canada pour Transports Canada à Dorval.

M. Bleau a toujours été impliqué dans les communautés où il a travaillé. Ce haut fonctionnaire canadien a toujours mené à terme ses dossiers d'une façon exceptionnelle.

Nous ses amis du Canada et du Québec, nous ses compagnons de travail, voulons dire à ses enfants Jean-Sébastien, Geneviève et François-Xavier Alexandre, à ses parents Thérèse et Jean-Paul Bleau, à ses frères et ses soeurs, ainsi qu'à toute sa famille ceci: Daniel a toujours été acharné dans son travail et nous n'oublierons pas toute l'énergie qu'il a déployée afin que nous vivions plus heureux dans ce monde.

Merci Daniel.

•(1105)

[Traduction]

LA CHORALE PHILHARMONIQUE DE KITCHENER-WATERLOO

Mme Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le week-end dernier, j'ai eu le plaisir d'entendre la chorale philharmonique des enfants de Kitchener—Waterloo en concert dans la rotonde de l'édifice du Centre sur la Colline du Parlement. Tous ceux qui les ont entendus vous le diront, ils chantent comme des anges.

La chorale des enfants a été créée en 1986 et est dirigée par Carol Giesbrecht depuis cette date. Elle initie des préadolescents au son et à l'expérience de la musique chorale et elle a obtenu un retentissant succès. En 17 ans, le nombre d'enfants membres de la chorale est passé de 17 à plus de 80. Cet ensemble a produit un disque compact intitulé «Songs of the Season» qui rend hommage au travail de Mme Shelagh Santi du comité de parents et aux nombreux bénévoles qui ont contribué au succès de la chorale.

Je remercie et je félicite tous les membres de la chorale philharmonique des enfants de Kitchener—Waterloo qui ont bien voulu partager leurs dons exceptionnels avec nous.

* * *

LE CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE LABOUR

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour inviter tous les députés et les Canadiens de partout au pays à assister à la plus grande exposition agricole de 2003.

Le championnat international de labour et l'exposition de machinerie agricole de l'Ontario auront lieu cette année dans le magnifique comté de Lanark, quelques minutes à l'ouest d'Ottawa, du 17 au 21 septembre. Le championnat international de labour est aussi connu sous le nom de Rural Expo et il offre une occasion unique de se familiariser avec la culture rurale et le patrimoine paysan de l'Ontario. Ceux qui auront le bonheur d'y participer profiteront de la chaude hospitalité du comté de Lanark.

Tous les paliers de gouvernements ont apporté un appui à cet événement, mais c'est vraiment le travail et le dévouement des 1 700 bénévoles, sous la direction de Gord et Ann Munroe, qui assurera le succès de cette énorme entreprise.

Le championnat international de labour de Lanark donne à tous les Canadiens des régions rurales l'occasion de montrer aux citoyens pourquoi nous adorons autant la vie à la campagne. Venez nous voir et vous l'aimerez aussi.

* * *

LES BOURSES DU MILLÉNAIRE

M. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire décerne, d'un océan à l'autre, certains des prix les plus prestigieux aux étudiants exceptionnels qui s'apprennent à entreprendre leurs études postsecondaires. Cette année, trois étudiants de ma circonscription, Halifax-Ouest, seront récipiendaires d'une bourse du millénaire.

En reconnaissance de leurs efforts constants et de leur application aux études, je suis ravi d'annoncer que Emily Archibald, de l'école secondaire Millwood, Erika Bateman, de l'école secondaire Sir John A. MacDonald, et David Langille, de l'école secondaire Charles P. Allen, recevront une bourse du millénaire, lors de la remise de leur diplôme plus tard au cours du mois.

Article 31 du Règlement

J'aurai le plaisir d'assister à au moins deux des cérémonies de remise des diplômes où je remettrai ces prix.

Si nos enfants représentent notre avenir, comme on nous le rappelle si souvent dans cette enceinte, il est évident que l'avenir de la Nouvelle-Écosse s'annonce de plus en plus prometteur.

Bon vent et félicitations aux trois lauréats.

* * *

[Français]

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, «Rêver bleu», le thème de la Fête nationale du Québec, fait écho aux aspirations les plus légitimes des Québécoises et des Québécois de donner une tribune aux sept millions de voix qui nous distinguent sur cette terre d'Amérique.

«Rêver bleu» pour mieux vous parler de mon pays. Et mon pays, c'est le Québec, dans toutes ses cicatrices et ses écorchures; avec ses phrases et ses verbes qui chavirent à l'imparfait pour mieux laisser frétiler la tendresse de nos espoirs.

Mon pays, c'est le rire contagieux et le regard qui chatouille l'horizon. C'est le goût de vivre ensemble et de faire naître une terre de labour en accueil.

Mon pays, ce sont les sentiers défrichés par nos aïeux, ancrés et dessinés dans le ruissellement des saisons, rêvés et solidifiés par une jeunesse en friche.

Mon pays est beau à voir. Et des Îles-de-la-Madeleine à l'Abitibi, en passant par le Lac-Saint-Jean et les Laurentides, de la Beauce à l'Ungava, de Joliette à Charlevoix, le Québec tout entier vous invite à venir festoyer et vous amuser.

* * *

[Traduction]

LA FISCALITÉ

M. Joe Peschisolido (Richmond, Lib.): Monsieur le Président, en avril 1999, dans une tentative de réduire les évasions fiscales, le gouvernement fédéral a commencé à exiger que les résidents canadiens déclarent leurs avoirs à l'étranger. Malheureusement, cet objectif louable a entraîné des conséquences fâcheuses imprévues.

Les investisseurs potentiels estiment que c'est une intrusion inutile dans leur vie privée et certains immigrants investisseurs contournent cette obligation en optant pour le statut de non-résident plutôt que pour celui de résident.

Des études révèlent que la règle exigeant la déclaration des avoirs étrangers a entraîné un manque à gagner d'environ 1 milliard de dollars pour l'économie de la Colombie-Britannique, parce qu'elle s'est avérée un désincitatif à l'investissement. Par conséquent, j'exhorte le secrétaire d'État aux Institutions financières internationales à modifier la règle visant la déclaration des avoirs étrangers de façon à inciter l'établissement de nouvelles entreprises et à favoriser les nouveaux investissements en Colombie-Britannique et, il va sans dire, ailleurs au Canada.

*Article 31 du Règlement***LE MARIAGE**

M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Alliance canadienne): Monsieur le Président, à l'occasion d'une motion présentée par l'Alliance canadienne en 1999, la Chambre s'est prononcée, par 216 voix contre 55, en faveur de la définition traditionnelle du mariage, soit l'union volontaire d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union.

Il y a des gens qui vivent une relation ne correspondant pas à cette définition. Ils méritent notre respect et notre protection, et ils ont des droits.

Il n'en demeure pas moins que c'est le Parlement du Canada qui devrait établir la définition du mariage, et non les tribunaux. Laissons pour cela les Canadiens s'exprimer par la voix de leurs députés. On ne devrait pas permettre à quelques personnes ou groupes d'intérêts spéciaux de faire toutes sortes de trucs pour intimider le Parlement.

Le mariage fait partie intégrante de la famille. Préservons cette institution et n'oublions jamais que la force de la nation dépend de la solidité des familles.

* * *

● (1110)

LES BOURSES DU MILLÉNAIRE

Mme Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a annoncé dernièrement les noms des 120 jeunes Québécois qui se sont mérité le Prix d'excellence du millénaire pour l'année scolaire 2003-2004.

[Français]

C'est donc avec un grand plaisir que je tiens à annoncer à cette Chambre que deux récipiendaires d'une bourse d'excellence du millénaire étudient au Lower Canada College, une institution située dans ma circonscription de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine.

J'offre ainsi mes félicitations sincères à Akil Alleyne et à Alypervaez Harji pour avoir remporté un tel prix, qui témoigne de leur dévouement et de leur enthousiasme pour l'excellence sous toutes ses formes.

[Traduction]

Ce prix, créé par le gouvernement fédéral, récompense les élèves qui ont excellé dans leurs études secondaires, qui ont été actifs dans leurs communautés respectives et qui ont démontré un intérêt pour l'innovation.

Ces jeunes Canadiens sont en somme nos leaders de demain.

* * *

LE PROCHE-ORIENT

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC): Monsieur le Président, avec le Hamas qui promet un cataclysme et les réactions d'Israël, la violence au Proche-Orient continue.

La feuille de route présentée par les États-Unis est mise à rude épreuve, et les pays du monde entier doivent maintenant unir leurs efforts pour renforcer cette stratégie avant qu'elle ne soit anéantie par des extrémistes qui ne veulent la paix sous aucune considération.

La feuille de route prévoit notamment des activités de surveillance, les Américains et les Européens ayant déjà pris des engagements en ce sens. Hier, de hautes instances palestiniennes ont invité le Canada à participer à cet effort de surveillance afin de

donner à la feuille de route les meilleures chances de succès possibles.

Le Canada a maintenant l'occasion de se réhabiliter, à tout le moins à titre d'associé, dans cette tentative d'établissement de la paix au Proche-Orient.

J'appuie l'invitation qui a été lancée au Canada afin que notre pays participe à l'effort de surveillance et j'exhorte le gouvernement à agir rapidement et à annoncer la participation du Canada à cet effort.

* * *

LA MÉDAILLE DE LA BRAVOURE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

M. Tony Tirabassi (Niagara-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour rendre hommage à un électeur de ma circonscription, Dennis J. Rogers, qui a reçu la Médaille de la bravoure du Gouverneur général.

Le 18 février 2002, M. Rogers a risqué sa vie pour sauver une femme d'une maison qui était la proie des flammes à Welland, dans ma circonscription, celle de Niagara-Centre.

M. Rogers passait par là en voiture avec sa famille lorsqu'il a remarqué que des flammes et une épaisse fumée s'élevaient de la maison. Il a immédiatement arrêté son véhicule et il a couru à la porte arrière, où un garçon de 11 ans lui a dit que sa mère était prisonnière de la maison. M. Rogers a appelé la femme, mais comme il n'obtenait pas de réponse, il s'est précipité à l'intérieur. Il s'est accroupi, a avancé à tâtons dans la fumée aveuglante et a suivi la voix de la victime jusqu'à ce qu'il trouve cette dernière paralysée de peur dans un coin de la salle de bain. Suffoquant, il l'a transportée à l'extérieur quelques instants avant que la maison ne s'écroule au milieu des flammes.

Félicitations à Dennis. Il est un véritable héros.

* * *

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le Président, entre 1998 et 2002, le gouvernement libéral a dépensé 40 millions de dollars dans le Programme des mesures positives d'équité en emploi. Selon le rapport présenté sur le site web du Secrétariat du Conseil du Trésor, ce programme a contribué à l'édification d'une fonction publique moderne. Or, aucune des recommandations émises dans ce rapport ne se retrouve dans le projet de loi C-25.

Chaque année, Condition féminine Canada utilise 11 millions de dollars dans un programme d'analyse comparative entre les sexes. Or, certaines parties du projet de loi C-25 ne tiennent nullement compte des mesures d'équité en emploi.

Le gouvernement ne légifère pas non plus à l'égard du bien-être de ses employés. Vingt-et-un pour cent de la fonction publique fédérale se dit victime de harcèlement. Or, rien dans le projet de loi C-25 ne mentionne de mesures concrètes afin de contrer le harcèlement quand on sait que le gouvernement canadien, à titre d'employeur, a l'obligation d'assurer le bien-être psychologique de ses employés.

Le Bloc québécois dénonce ce gouvernement qui s'obstine à investir tant d'argent dans de beaux rapports, ne les applique pas et n'agit pas comme employeur responsable de sa main-d'oeuvre.

[Traduction]

LA JOURNÉE NATIONALE DES AUTOCHTONES

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, le 21 juin, ce sera la Journée nationale des autochtones. Nous profiterons de cette journée pour rendre hommage aux peuples et aux cultures autochtones qui ont apporté une si grande contribution à notre pays et l'ont, de ce fait, enrichi.

Nous profiterons également de cette journée pour réfléchir à l'histoire des peuples autochtones du Canada, une histoire marquée par des erreurs, la tragédie et le génocide perpétré contre eux par les pouvoirs coloniaux et le gouvernement canadien.

Cette histoire est d'autant plus tragique que le gouvernement libéral actuel perpétue certaines des erreurs du passé. En effet, les peuples autochtones du Canada continuent d'avoir le plus bas niveau de vie, de vivre dans les logements les plus insalubres, d'avoir le moins accès à de l'eau potable, d'avoir les pires services de santé et d'avoir le moins de perspectives d'emploi et de possibilités de s'instruire que tout autre groupe au Canada.

Le fait que le gouvernement libéral n'ait pas rempli ses promesses faites dans les traités et qu'il n'ait pas offert de perspectives de développement ni donné espoir aux peuples autochtones constitue l'héritage disgracieux d'un gouvernement usé, lamentable et arrogant. Qui plus est, en prenant des initiatives comme la Loi sur la gouvernance des premières nations, il continue d'imposer aux peuples autochtones des politiques malavisées conçues à Ottawa.

Je compte que le gouvernement libéral profitera de la Journée nationale des autochtones pour réfléchir à tout cela et se souvenir que les traités sont censés être axés sur le partenariat et le partage.

* * *

• (1115)

LE CHURCHILL WOMEN'S INSTITUTE

Mme Aileen Carroll (Barrie—Simcoe—Bradford, Lib.): Monsieur le Président, hier, le jeudi 12 juin, le Churchill Women's Institute célébrait le 100^e anniversaire de sa création. Adelaide Hoodless a fondé la première succursale de l'institut dans le sud de l'Ontario en 1897.

Le Women's Institute est maintenant un organisme international ayant pour devise « For Home and Country », c'est-à-dire à la défense du foyer et du pays. Il sert de tribune éducative pour les femmes, l'accent étant mis sur les affaires civiques.

Nous vivons à une époque où les pouvoirs publics et les organismes de toute l'Amérique du Nord tentent de regrouper des gens afin qu'ils discutent des moyens à prendre pour améliorer la qualité de vie de tous et pour accroître les occasions permettant aux gens de se côtoyer et de se soutenir mutuellement, assurant ainsi la cohésion sociale. C'est un des principaux moyens par lesquels on peut prévenir l'isolement et la fragmentation.

Je tiens à féliciter le Churchill Women's Institute du ferme leadership dont il fait preuve depuis 100 ans.

* * *

LE PROTOCOLE DE KYOTO

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, Alliance canadienne): Monsieur le Président, à l'occasion d'un débat ayant eu lieu samedi dernier dans le cadre de la course à la direction du Parti libéral, le meneur et ancien ministre des Finances a dit aux fidèles du parti qu'avant d'adopter les objectifs du Protocole de Kyoto, il aurait

Article 31 du Règlement

attendu que le Canada ait mis au point un plan visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Aux membres du comité de rédaction de l'*Edmonton Journal*, l'ancien ministre a aussi fait la déclaration suivante:

Ils se sont tout simplement contentés de ratifier l'accord de Kyoto en l'absence d'un plan, puis ils ont ensuite entrepris d'en établir un. Vous voyez où nous en sommes rendus quatre mois plus tard; nous n'avons toujours pas de plan.

Quelle révélation! L'Alliance canadienne insiste depuis des années sur le fait qu'il n'existe pas de plan de mise en oeuvre.

Le Comité de l'industrie a étudié cette question et n'a obtenu aucun détail de la part des ministres de l'Environnement, des Ressources naturelles ou des Finances.

Les Canadiens méritent d'obtenir des réponses. Ils méritent un leadership reposant sur des principes. Si le député de LaSalle-Énard estime qu'il n'y avait pas de plan et qu'il n'y en a toujours pas, il aurait dû faire preuve de leadership et voter contre le Protocole de Kyoto en décembre dernier.

L'Alliance canadienne continuera de faire preuve de leadership et de contraindre le gouvernement à commencer de collaborer avec les entreprises et les consommateurs canadiens en vue de réduire les émissions et de permettre la croissance de notre économie.

* * *

GLEN HILLSON

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, c'est avec une profonde tristesse que moi-même et mon collègue de Burnaby—Douglas, ainsi que tous les députés du caucus du NPD et notre chef Jack Layton, avons appris le décès de Glen Hillson, un des plus remarquables défenseurs des droits des personnes atteintes du sida en Colombie-Britannique, et même dans le monde.

Les Britanno-Colombiens et les Canadiens doivent beaucoup à Glen pour son travail héroïque et inlassable en faveur des personnes atteintes du VIH/sida et pour ses interventions inlassables auprès du gouvernement pour qu'il agisse et fasse de la recherche et qu'il appuie et traite avec dignité les victimes du VIH/sida.

Glen Hillson, président de la BCPWA et une des personnes à avoir survécu le plus longtemps avec le sida, était profondément aimé et très respecté. Il nous a tous inspirés à militer en faveur des droits de la personne, de l'accessibilité des soins de santé et de la dignité pour tous.

Il nous manquera beaucoup. Je suis convaincu que tous les députés se joignent à nous pour offrir leurs sincères sympathies à son partenaire bien aimé Gerald, à sa famille et à tous ceux qui l'ont connu et qui ont été touchés par son intense présence dans leur vie.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE DU MULTICULTURALISME

Mme Carole-Marie Allard (Laval-Est, Lib.): Monsieur le Président, la population canadienne est de plus en plus diversifiée. La diversité culturelle est d'ailleurs devenue l'une de nos grandes forces.

Le Canada lance donc officiellement cette année, le 27 juin, la Journée du multiculturalisme. À titre de pays multiculturel, le premier pays multiculturel au monde, le 27 juin, nous célébrerons notre confiance, notre tolérance, et nous raconterons nos histoires.

Fêtons le 27 juin et soyons fiers de la contribution des communautés de toutes les origines!

Questions orales

[Traduction]

L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la ministre responsable de l'Agence des douanes et du revenu du Canada a du mal à s'acquitter de ses fonctions ces temps-ci.

Elle nie maintenant, comme elle l'a fait dans le cas des milliards de dollars qui ont été volés sous forme de remboursements de TPS, l'existence du problème que posent les gens qui entrent illégalement au Canada en passant par les États-Unis.

Elle prétend que, parce que nos postes frontaliers à volume élevé sont équipés de lecteurs de plaques d'immatriculation, nous connaissons le numéro de plaque de tout véhicule qui essaie d'entrer illégalement au Canada.

Or, cela est inexact. Dans son rapport de mai 2003, la vérificatrice générale signale que le taux de lecture correcte des plaques d'immatriculation par le système est d'environ 70 p. 100.

La ministre a également déclaré que nous disposons de matériel de lecture de plaques d'immatriculation à nos postes frontaliers, alors que les Américains n'en ont pas. Selon le rapport annuel des services douaniers américains pour 2002, les Américains ont installé 50 lecteurs de leur côté de la frontière.

Si la ministre continue de mal informer la population, elle va se retrouver derrière les barreaux, à fabriquer des plaques d'immatriculation au lieu de les vérifier.

* * *

●(1120)

LE PRÉSIDENT LIBÉRIEN

M. David Pratt (Nepean—Carleton, Lib.): Monsieur le Président, le tribunal spécial pour la Sierra Leone a annoncé, la semaine dernière, l'inculpation du président libérien Charles Taylor pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. M. Taylor était alors en visite au Ghana.

Malheureusement, même si elles avaient été avisées au préalable de l'inculpation, les autorités ghanéennes ont laissé M. Taylor quitter le pays au lieu de le mettre en état d'arrestation.

Celui-ci cherche maintenant à rendre le succès du processus de paix libérien conditionnel au retrait de l'inculpation qui pèse contre lui. Il ne saurait être question de retirer l'inculpation que le tribunal spécial pour la Sierra Leone a prononcée contre M. Taylor.

Charles Taylor a depuis longtemps l'habitude de recourir au processus de paix pour gagner du temps, faire reposer et rééquiper ses combattants, espérant que la communauté internationale oublierait entre-temps ses actes d'agression et de terreur. C'est ainsi qu'il a négocié et rompu 13 accords de paix entre 1989 et 1997.

Si nous voulons voir disparaître un jour la culture d'impunité, nous devons appuyer ce tribunal spécial et les tribunaux qui, dans l'avenir, traduiront en justice les personnes accusées de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Le Président: Les députés comprendront que, comme au temps des Fêtes, la présidence est parfois un peu plus généreuse en ce qui a trait au temps qu'elle accorde, et ce fut le cas aujourd'hui avec les déclarations de députés à cause du nombre exceptionnellement élevé de demandes.

Des voix: Ho, ho, ho!

Le Président: Ho, ho, ho, comme dit le député.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SANTÉ

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne): Monsieur le Président, l'OMS a exprimé des préoccupations à l'égard de la façon dont le Canada traite le dossier du SRAS. On a laissé sortir du pays un homme de la Caroline du Nord qui était allé dans un hôpital de la région de Toronto. Selon l'OMS, le fait que des porteurs du SRAS puissent sortir du pays pourrait mener à une autre mise en garde aux voyageurs.

Nous demandons depuis des mois que les passagers en partance dans les aéroports soient soumis un questionnaire. Le gouvernement a refusé. Admettra-t-il qu'un questionnaire détaillé aurait pu empêcher que ce porteur de la maladie puisse sortir du pays?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, en l'absence de la ministre de la Santé, je voudrais dire que cela continue d'être une situation très grave pour tous les Canadiens, et pas seulement ceux du Grand Toronto. Le cas en question fait l'objet d'une enquête par le personnel des services de santé de l'Ontario parce que l'homme qui est allé en Caroline du Nord n'avait aucun symptôme visible, et les renseignements disponibles relativement à cet incident nous laissent perplexes dans une certaine mesure.

Je ne crois pas que nous devrions sauter aux conclusions. Nous devrions continuer d'appuyer les efforts de nos travailleurs de la santé et du gouvernement de l'Ontario dans ce dossier très difficile.

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les dommages économiques causés par la première mise en garde de l'OMS ont été très dévastateurs pour Toronto et pour d'autres villes canadiennes. Il est impossible d'estimer les dommages économiques qu'une deuxième mise en garde pourrait causer au Canada, et certainement à Toronto.

Compte tenu des répercussions économiques que pourrait avoir une autre mise en garde, le gouvernement peut-il expliquer pourquoi le Canada n'a pas mis en place les mesures de contrôle les plus strictes possible?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, si je comprends bien, ce qui se passe à Genève, c'est qu'on surveille continuellement la situation au Canada, et aucune nouvelle mise en garde aux voyageurs n'a été émise pour Toronto.

La ministre de la Santé a été très ouverte à la Chambre lorsqu'elle a parlé des mesures très strictes qui sont en place dans les aéroports canadiens pour régler le cas des gens qui veulent quitter le pays et qui sont soupçonnés d'avoir un problème de santé qui pourrait être le SRAS.

Encore une fois, je ne crois pas que nous devrions sauter aux conclusions. Je ne crois pas que nous devrions agir de façon précipitée. Nous devrions simplement continuer de travailler de façon très méthodique pour contenir le problème.

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne): Monsieur le Président, personne ne saute aux conclusions. Nous voulons les mesures les plus strictes possible pour nous assurer que tous les Canadiens et les personnes qui viennent en visite chez nous et qui partent ensuite sont bien protégés.

Questions orales

Le SRAS a causé une crise de la santé à Toronto. Comme je l'ai déjà dit, la mise en garde aux voyageurs émise par l'OMS a entraîné une catastrophe économique. Pourtant, le gouvernement libéral refuse d'admettre qu'il y a une urgence, et nous pouvons le constater d'après les réponses du premier ministre suppléant.

Le gouvernement de l'Ontario a déjà dépensé des millions et des millions de dollars pour faire face à cette crise, avec très peu d'aide du gouvernement fédéral. Comment le gouvernement peut-il justifier sa position selon laquelle il ne s'agit pas d'une urgence?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, les réponses qui ont été données par la ministre de la Santé et par le premier ministre montrent bien à quel point le gouvernement du Canada prend cette affaire au sérieux. Contrairement à ce que le député a dit, le gouvernement fédéral a bien épaulé le gouvernement de l'Ontario, non seulement en fournissant du personnel, mais aussi en versant de l'argent.

Comme le député devrait le savoir, nous avons actuellement des discussions avec le gouvernement de l'Ontario. Mon collègue, le ministre de la Défense nationale, rencontrera son homologue la semaine prochaine pour discuter de la question. Nous sommes certainement très conscients des dommages causés. Une chose est certaine : tant que la question ne sera pas réglée du point de vue de la santé, les dommages économiques continueront, et c'est là la priorité...

Le Président: Le député de Peace River a la parole.

* * *

• (1125)

L'AGRICULTURE

M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je ne pense pas que faire venir les Rolling Stones réglerait le problème.

On estime que, d'ici la semaine prochaine, les pertes de l'industrie des productions animales dues à l'EBS s'élèveront à plus d'un milliard de dollars. L'industrie de l'élevage bovin a rejeté la dernière proposition du gouvernement en disant que des prêts ne suffisaient pas car, pour reprendre ses propres paroles «On ne se tire pas d'affaire en empruntant.»

Il semblerait maintenant que le gouvernement veuille profiter de cette catastrophe pour contraindre les provinces à signer son cadre stratégique pour l'agriculture. Je demande au ministre si le gouvernement va offrir un programme global d'indemnisation indépendamment du CSA?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, une fois de plus, l'opposition a tout faux. Il n'y a pas de proposition sur la table puisque le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire rencontre aujourd'hui ses homologues à Vancouver pour discuter de cette question et de ce qu'on peut faire.

Il est évident que le Cabinet travaille depuis plusieurs jours à ce dossier sous la direction du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Je suis certain que les discussions de Vancouver permettront de trouver une solution à la situation et de faire face à cette terrible crise que vivent les éleveurs et autres secteurs de notre pays.

M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est en partie le problème. On ne mettra pas de proposition sur la table. Cela fait presque un mois que cette alerte a commencé à avoir des répercussions sur les éleveurs, qui se

traduisent par une perte économique pour l'industrie des productions animales.

Le président de l'Association canadienne des éleveurs de bovins dit que les garanties de prêts offertes par le ministre à titre d'indemnisation reviennent à passer la corde au cou d'un pendu. L'industrie a besoin d'argent, et non de dettes supplémentaires.

Je le demande une fois de plus: Le gouvernement va-t-il s'engager à injecter immédiatement de l'argent dans l'industrie des parcs d'engraissement qui perdent des millions de dollars par jour?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, toutes ces questions font l'objet de discussions aujourd'hui à Vancouver.

Le député devrait reconnaître que la préoccupation du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux, et particulièrement de mon collègue le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a été d'obtenir les données scientifiques nécessaires pour convaincre les gens qu'il n'y avait aucun danger que d'autres animaux soient infectés, conclusion que nous avons tirée de ces données, qui sont maintenant analysées par nos amis aux États-Unis. Cela suscite chez nous un certain optimisme quant à l'ouverture prochaine de la frontière.

* * *

[Français]

LES MARCHÉS PUBLICS

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, hier le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a dit qu'il ne comprenait pas ce qui avait fait problème dans la demande d'accès à l'information présentée par le journaliste de *La Presse*, qui cherchait à obtenir des détails sur les montants des contrats obtenus par la compagnie TNC Médiacom. Le ministre s'est défendu en disant qu'il ne voyait même pas les demandes d'accès à l'information.

Comment le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux peut-il expliquer que toutes les difficultés que rencontre son ministère—et ce, peu importe qui en est le ministre—, sont, comme par hasard, toujours reliées au programme des commandites, et comme par hasard, profitent toujours aux amis du régime?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai expliqué hier, il y a eu de nombreuses demandes en vertu du processus d'accès à l'information. Nous avons fait de notre mieux pour donner suite à chacune de ces demandes avec le plus d'empressement possible. Les renseignements qui ont fait l'objet d'une discussion à la Chambre, hier, ont déjà été publiés de façon très complète dès l'an dernier. Une demande d'accès à l'information a été mal dirigée de sorte qu'un journaliste n'a obtenu qu'une réponse partielle.

Je le répète, tous les renseignements demandés ont été publiés.

Questions orales

[Français]

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, en plus d'être nombreuses, elles se perdent au ministère. Et le ministre nous dit qu'il ne voit pas les demandes d'accès à l'information avant qu'elles ne soient acheminées. Or, pour les demandes que nous faisons, nous le Bloc québécois et pour lesquelles nous attendons toujours des réponses, son ministère nous répond qu'elles doivent d'abord passer au bureau du ministre.

Contradictions? Camouflage? Erreurs? Cela fait beaucoup pour un seul ministre. Qui dit vrai? Qui est responsable?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.): Monsieur le Président, si la députée invite les ministres à lire la moindre demande d'accès à l'information et à rendre une décision sur chacune, premièrement, elle nous invite à contrevenir aux règles, ce que je ne ferai pas. Deuxièmement, une telle pratique ne ferait que ralentir le processus.

Les règles en matière d'accès à l'information sont claires. Lorsqu'un ministère reçoit une demande, il donne suite à cette demande. Je n'ai aucunement modifié les renseignements.

• (1130)

[Français]

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, ce qu'on demande au ministre, c'est tout simplement d'appliquer la responsabilité ministérielle. Mais comme ses prédécesseurs, il ne semble pas comprendre cela.

Chaque fois qu'un nouvel élément apparaît dans le dossier des commandites venant épaissir le mystère qui entoure ce programme, le ministre nous promet de faire enquête et de mettre ses fonctionnaires au travail avec des résultats qui sont loin d'être probants. On appelle cela noyer le poisson.

Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux doit comprendre qu'il peut décréter toutes les enquêtes internes qu'il veut pour enquêter lui-même sur les agissements de son propre ministère, mais admettra-t-il que la seule enquête qui serait crédible, c'est une enquête publique indépendante?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.): J'en déduis, monsieur le Président, que les députés n'ont pas vraiment confiance dans le travail de la vérificatrice générale ni, d'ailleurs, de la GRC.

À vrai dire, si les députés veulent connaître le fin fond de cette affaire, ils feraient mieux de compter sur les enquêtes officielles et documentées qui sont déjà en cours, soit celles de la vérificatrice générale et de la GRC.

[Français]

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, tout se passe en vase clos dans ce ministère et les problèmes y sont traités isolément et à la pièce, si bien que les liens politiques sont impossibles à démêler pour savoir qui est à l'origine de toute cette affaire et à qui tout cela a pu profiter. Il ne faut pas que les suspects soient ceux qui enquêtent sur le scandale. On a vu les limites de la GRC et on a vu les limites de la vérificatrice générale.

Est-ce que le ministre admettra, une fois pour toutes, que seule une enquête publique indépendante pourra répondre à ces questions?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.): Monsieur le Président, voici que l'opposition remet cela et dénigre manifestement le travail de la vérificatrice générale et de la GRC.

Si l'on a mal géré les fonds publics, la vérificatrice générale le trouvera. C'est ce qu'elle est en train de vérifier à la grandeur du gouvernement.

M. Leon Benoit: Elle fait de l'excellent travail. C'est votre travail à vous qui laisse à désirer.

L'hon. Ralph Goodale: Je me réjouis de voir qu'une partie au moins de l'opposition trouve que la vérificatrice générale fait de l'excellent travail. J'espère qu'on en dira autant de la GRC. Celle-ci fait aussi de l'excellent travail et, à elles deux, la vérificatrice générale et la GRC régleront ces questions.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, depuis des années, le nom qui symbolise le rôle du Canada dans le monde est Lester B. Pearson. Cela risque maintenant de devenir Alfonso Gagliano. Au lieu d'être un chef de file mondial, le Canada deviendra la risée du monde.

Dans son article-couverture sur la politique étrangère, le magazine *Time* demande «Où s'en va le Canada?». Les États-Unis comparent maintenant notre bilan en matière de lutte contre le commerce mondial des esclaves à ceux du Rwanda et du Bangladesh. C'est parce que le gouvernement prête plus d'attention aux séances de photos et au népotisme qu'à la politique étrangère.

Pourquoi le gouvernement du Canada ne fait-il pas passer l'intérêt et la réputation du Canada au premier plan et ne congédie-t-il pas simplement Alfonso Gagliano?

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le député a déjà soulevé cette question, à l'instar d'autres députés. Le ministre des Affaires étrangères a répondu en signalant que l'ambassadeur Gagliano est l'ambassadeur du Canada au Royaume du Danemark. Il va continuer de jouer ce rôle.

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, la dernière rencontre bilatérale officielle entre le premier ministre du Canada et le président des États-Unis a eu lieu le 9 septembre 2002. Nous savons que le président Bush a délibérément annulé sa visite au Canada, mais le problème va au-delà du président Bush.

J'ai inscrit au *Feuilleton* une question pour savoir à quels dirigeants étrangers le premier ministre avait parlé au téléphone durant une période critique de cinq semaines au moment de la crise en Irak. La réponse a été qu'il n'avait fait que 13 appels reliés de près ou de loin à l'Irak. Le gouvernement n'a pas précisé à qui il avait parlé car cela «nuirait à la conduite des affaires internationales du Canada».

Le premier ministre ne fait pas son travail. Pourquoi ses collègues...

Questions orales

Le Président: Le ministre des Transports a la parole.

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, comme d'habitude, le très honorable député dit des inepties dans cette enceinte.

Ce qui compte, ce n'est pas la quantité d'appels que le premier ministre fait, mais la qualité et la longueur de ces appels, les gens à qui il parle, ainsi que les questions qui sont discutées.

Le premier ministre a participé pleinement aux événements qui ont précédé la guerre en Irak. Je pense que les Canadiens ont certes apprécié le travail remarquable qu'il a effectué pour essayer de prévenir cette invasion et de parvenir à une solution pacifique sous les auspices des Nations Unies.

* * *

LA SANTÉ

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Hier, l'OMS a critiqué la façon dont le Canada gère la crise du SRAS, et Toronto risque maintenant de faire une fois de plus l'objet d'un avis aux voyageurs. L'OMS a dénoncé, en particulier, le manque de collaboration entre Ottawa et les provinces. Le conseil de la santé promis se fait toujours attendre et le gouvernement n'a toujours pas annoncé la création d'une agence nationale de santé publique.

Vu qu'il se targue d'être le ministre de Toronto, le ministre peut-il nous expliquer pourquoi, près de quatre mois après le début de la crise du SRAS, les libéraux dorment encore aux commandes?

• (1135)

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, s'il y a quelqu'un qui dort, c'est la députée, qui n'est pas au courant de l'excellent travail accompli par Santé Canada, Ressources humaines Canada, le ministre de l'Industrie et d'autres ministères, afin de résoudre ce problème très ardu.

L'opposition semble vouloir politiser cette terrible crise, comme elle le fait dans le cas de la maladie de la vache folle.

En tant que Canadiens, nous devons affronter ensemble ces problèmes. Le gouvernement fédéral collabore depuis le début avec le gouvernement de l'Ontario et lui fournit toute l'aide possible.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, on a sûrement entendu assez de discours politiques. Le gouvernement n'a encore accordé aucune aide financière en cas de catastrophe, que ce soit dans le secteur de la santé ou celui du tourisme d'accueil. Pas un seul député libéral de Toronto n'est en mesure de réveiller le gouvernement, et la ville risque maintenant de faire l'objet d'un autre avis aux voyageurs. Or, au lieu de faire leur travail, que font les Libéraux? Au lieu de réagir à la crise, les libéraux et les alliés sont pressés de partir en vacances.

Le ministre responsable de Toronto peut-il dire à ses électeurs et à la Chambre pourquoi il mérite des vacances plus que les gens de Toronto ne méritent...

Le Président: Le ministre des Transports.

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, heureusement que la députée ne représente pas une circonscription de Toronto, car nous n'aurions droit de sa part qu'à ce genre de propos négatifs.

En fait, les députés du Grand Toronto sont en première ligne pour aider à surmonter cette crise. Des mesures ont été annoncées par le ministre de l'Industrie, la ministre du Développement des ressources

humaines, le premier ministre et la ministre de la Santé. Nous luttons tous ensemble pour régler ce difficile problème.

La députée devrait peut-être profiter des vacances de l'été pour cesser de politiser cette crise, qui frappe non seulement Toronto mais tout le Canada.

* * *

LA JUSTICE

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le président libéral du Comité de la justice a rompu hier l'égalité des voix en exhortant le gouvernement à permettre le mariage entre conjoints de même sexe. Cela indique que le gouvernement ouvre la porte à la modification de la définition du mariage en permettant aux tribunaux de faire la loi.

Le ministre de la Justice est-il prêt à garantir aux Canadiens que la définition actuelle du mariage ne sera pas modifiée par des juges qui ne sont pas élus et que la décision finale sera prise par le Parlement?

L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, comme le député l'a souligné, le Comité permanent de la Justice et des droits de la personne a recommandé hier que le ministre de la Justice ne fasse pas appel de la décision prise par le tribunal dans le dossier de la définition du mariage. Il s'agit d'une décision importante pour les Canadiens et les recommandations du comité de même que les décisions rendues par les tribunaux dans trois provinces font partie de la discussion.

Le ministre de la Justice a indiqué publiquement hier qu'il examinera la question et qu'il en discutera avec ses collègues du Cabinet la semaine prochaine.

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les Canadiens veulent connaître l'opinion du gouvernement à ce sujet. Pour que le Parlement ait le dernier mot dans le dossier de la définition du mariage, le gouvernement doit faire appel des décisions des tribunaux inférieurs qui autorisent le mariage entre conjoints de même sexe, ce qui permettra au Parlement de prendre la décision finale dans ce dossier.

En 1999, la Chambre a adopté une motion qui définissait le mariage comme étant l'union d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre union. Le ministre a assuré aux Canadiens qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires pour préserver cette définition.

Pourquoi le ministre refuse-t-il de prendre ne serait-ce qu'un premier pas pour préserver la définition du mariage en interjetant appel de ces décisions des tribunaux?

L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le ministre de la Justice n'est pas comme le député d'en face à qui une seule décision suffit pour qu'il se lance dans la mêlée.

Le ministre de la Justice analyse soigneusement tous les éléments de la question. Il a dit très clairement qu'il est disposé à étudier tous les points de vue, à les prendre en considération, à discuter avec ses collègues du Cabinet et du caucus la semaine prochaine, et à rendre une décision.

Questions orales

[Français]

L'INDUSTRIE DU BOIS D'OEUVRE

Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, la semaine du 30 mai a été catastrophique pour l'industrie du bois d'oeuvre. Pendant cette période, 34 usines et près de 2 000 travailleurs ont été touchés de près ou de loin par la crise. Il va sans dire que les régions du Québec souffrent le plus de cette situation.

Cette hécatombe n'est-elle pas suffisante pour convaincre le ministre de l'Industrie qu'il doit agir maintenant pour soutenir les entreprises en leur offrant des garanties de prêts, afin qu'elles puissent éviter la faillite?

• (1140)

[Traduction]

M. Murray Calder (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, comme nous l'avons dit déjà à notre collègue d'en face, nous sommes très sensibles à la situation qui règne dans l'industrie du bois d'oeuvre. Nous avons offert une aide financière de 350 millions de dollars, dont 110 millions de dollars pour les collectivités.

Le ministre de l'Industrie, le ministre des Ressources naturelles, la ministre du Développement des ressources humaines et le ministre du Commerce international suivent la situation de très près.

[Français]

Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, la région de Chaudière—Appalaches, c'est-à-dire celle du secrétaire d'État responsable de Développement économique Canada, a vu neuf usines et 389 emplois touchés pendant la semaine du 30 mai.

Comment le ministre de l'Industrie peut-il être aussi insouciant devant l'ampleur de la crise sur les usines et les emplois, alors que la région de son collègue en a souffert énormément durant cette semaine?

[Traduction]

M. Murray Calder (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je dois répéter ce que j'ai déjà dit à la députée. Plusieurs ministères s'occupent de cette question. Nous avons offert de l'aide et nous continuerons de surveiller la situation de très près.

* * *

LES CÉLÉBRATIONS DU MILLÉNAIRE DE L'ARRIVÉE DES VIKINGS

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, voici ce que nous savons de Hagar le terrible, le ministre chargé de l'APECA. Il prétend qu'il avait la seule responsabilité des réceptions publiques pour les célébrations du millénaire de l'arrivée des Vikings, mais les gouvernements fédéral et provincial soutiennent que ce n'est pas le cas.

Il a pris prétexte de cette responsabilité pour recueillir des milliers de dollars, qui ont été envoyés directement chez lui. Cependant, il a commodément négligé de tenir des réceptions, et voici qu'il refuse de rendre compte de la façon dont cet argent a été recueilli ou dépensé.

Comme il n'y a aucun document attestant que l'argent recueilli a été utilisé pour des affaires politiques ou officielles, la ministre du Revenu national a-t-elle entrepris une enquête pour voir si le ministre a déclaré cet argent comme revenu imposable?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président,

le député pose une question sur l'administration d'une association de circonscription. Je peux comprendre ses inquiétudes, vu les difficultés qu'éprouve son propre parti. Dans son numéro d'aujourd'hui, le *Calgary Herald* nous apprend que le Fonds de l'Alliance canadienne de Calgary-Sud-Ouest a trafiqué les comptes. Nous savons maintenant pourquoi il pose ce genre de questions. Le système manque de transparence, ce que nous avons essayé de corriger au moyen du projet de loi C-24, contre lequel ont voté le député et ses collègues.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, jusqu'à maintenant, il semble que la seule célébration qui ait eu lieu est celle du ministre et de sa femme, lorsqu'ils ont ouvert les enveloppes et déposé les chèques dans le coffre-fort de leur sous-sol.

Lorsque le ministre chargé de l'APECA a envoyé des factures à ses électeurs, leur demandant d'envoyer de l'argent chez lui, il leur a dit qu'il avait besoin de cet argent parce que d'autres personnes s'étaient retirées. Toutefois, le ministre admet maintenant que ces autres personnes n'ont jamais existé et qu'il a utilisé ce prétexte pour rendre plus convaincant son stratagème pyramidal.

Étant donné que l'argent a été recueilli sous de faux prétextes et que le ministre ne peut produire aucun document établissant comment l'argent a été collecté et dépensé, la ministre du Revenu national fera-t-elle enquête pour voir si le ministre a déclaré cet argent comme revenu personnel?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, ce sont des accusations ridicules qui n'ont pas leur place à la Chambre.

Il s'agit d'une association de circonscription. Le député dit que le ministre a envoyé ces lettres. La personne en question n'était même pas ministre à l'époque en question. Il y a des erreurs de fait et je crois même que la question est irrecevable. Elle n'a rien à voir avec la responsabilité du gouvernement.

* * *

[Français]

LA JUSTICE

M. Richard Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, hier, le Comité permanent de la justice et des droits de la personne a adopté une motion appuyant l'élargissement du mariage aux conjoints de même sexe. Après les tribunaux, le Parlement a maintenant parlé.

Est-ce que le gouvernement s'engage à cesser les obstructions et à ne pas porter en appel les jugements des Cours d'appel de l'Ontario et de la Colombie-Britannique?

[Traduction]

L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai indiqué plus tôt, le ministre de la Justice connaît la décision prise hier par le Comité permanent de la justice de la Chambre des communes, mais, à ce que je sache, elle n'a pas été communiquée.

J'ai également mentionné que c'est une question sociale extrêmement importante pour les Canadiens. Le ministre de la Justice prendra en compte tous ces éléments. Il a publiquement déclaré qu'avant de prendre une décision, il examinera ces discussions avec ses collègues du Cabinet.

Questions orales

[Français]

M. Richard Marceau (Charlesbourg—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, depuis mardi, plusieurs mariages entre conjoints de même sexe ont eu lieu. Ces mariages sont parfaitement légaux et sont en vigueur aujourd'hui. La situation du droit à l'échelle pancanadienne est cependant incertaine, et c'est au gouvernement fédéral de clarifier la situation.

Quand le gouvernement fera-t-il la bonne chose: dire clairement que c'est réglé, que les conjoints de même sexe ont les mêmes droits que les conjoints de sexe opposé partout au Canada et que, dorénavant, ils ont le droit de se marier?

• (1145)

[Traduction]

L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada et le ministre de la Justice prennent cette question très au sérieux. Comme je l'ai indiqué, le ministre de la Justice ne prendra pas une décision hâtive et irréfléchie. Il examine présentement les points de vue des Canadiens, des députés et du Comité permanent de la justice et des droits de la personne, et il en discutera avec ses collègues du caucus et du Cabinet avant de prendre une décision.

* * *

LES CÉLÉBRATIONS DU MILLÉNAIRE DE L'ARRIVÉE DES VIKINGS

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les Canadiens doivent faire confiance au Cabinet en ce qui a trait à la gestion des fonds publics, mais lorsqu'on l'a interrogé sur la campagne de financement des activités de commémoration de l'arrivée des Vikings, le ministre libéral responsable de l'APECA a donné trois réponses différentes sur ce qui s'est passé.

Si le ministre ne peut pas donner à la Chambre et aux Canadiens une réponse directe au sujet d'un problème précis et d'un conflit d'intérêts évident, comment les Canadiens peuvent-ils lui faire confiance dans sa gestion d'un ministère doté d'un budget de 1,4 milliard de dollars?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les questions posées portent sur la façon dont une association de circonscription d'un parti politique a recueilli des fonds, dont elle a obtenu des reçus, dont elle paie de l'impôt sur le revenu, etc.

Permettez-moi de lire encore une fois ce qui se cache derrière ces questions:

...une enquête menée par Shawn Rattai, président du Fonds de l'Alliance canadienne, à Calgary-Sud-Ouest, au sujet des livres comptables du fonds.

Les campagnes de financement de l'Alliance sont ardues. Le parti tente de cacher ce fait en interrogeant d'autres partis politiques et, bien sûr, cela n'a absolument rien à voir avec la politique gouvernementale.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il y a une différence entre un organisme privé et un haut fonctionnaire qui utilise des fonds publics en dehors du cadre de ses fonctions.

Le problème, c'est qu'au moment où le gouvernement est censé mettre fin à ses scandales, un simple député libéral adopte une conduite qui ressemble clairement à de la corruption. Qu'est-ce que le gouvernement libéral et les dirigeants...

Le Président: Cette intervention est contraire au Règlement. Nous poursuivons. Cela suffit. Nous traiterons de cela plus tard.

Le député d'Abitibi—Baie-James—Nunavik.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Le Québec a déjà commencé ses audiences publiques sur l'évaluation environnementale du projet de régularisation des eaux du lac Kénogami, projet attendu avec impatience par la population du Saguenay depuis les terribles inondations de 1996. Maintenant, le fédéral doit aussi tenir ses audiences publiques sur le même sujet.

Comment éviter tout retard dans la réalisation des travaux qui sont si nécessaires?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'un projet d'entente a été convenu avec le ministre de l'Environnement de la province de Québec pour la mise en place d'une commission d'examen conjoint du projet. Cette entente permettra de mener conjointement l'examen public du projet. La meilleure façon d'empêcher tout dédoublement est d'assurer la pleine complémentarité entre les deux niveaux de gouvernement. Cela permettra de respecter les échéanciers serrés.

* * *

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC): Monsieur le Président, aussi incroyable que cela puisse paraître, le gouvernement du Canada annonce cinq postes à combler en Nouvelle-Écosse. Les descriptions d'emploi pour ces postes précisent que les non-blancs doivent clairement se reconnaître comme tels. Il n'est indiqué nulle part que les blancs doivent le faire.

Le gouvernement traite manifestement les blancs et les non-blancs de façon différente. Quelles que soient les raisons invoquées, on ne devrait tolérer aucune forme de discrimination raciale et les non-blancs ne devraient pas avoir à se présenter comme tels.

Le gouvernement supprimera-t-il dès maintenant de ses publications ces distinctions désobligeantes à l'égard des non-blancs?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, le député a déjà soulevé ce genre de question dans le passé et la situation qu'il nous décrit est plutôt troublante sous certains rapports. Je compte bien attirer l'attention de la présidente du Conseil du Trésor sur ce problème.

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC): Monsieur le Président, je me réjouis du ton de cette réponse, mais il reste que ces postes sont affichés sur le Web et que les gens du monde entier peuvent lire les descriptions de fonctions et penser qu'au Canada, on fait des distinctions entre les blancs et les non-blancs. C'est une situation inacceptable. Il est terrible juste d'avoir à en parler.

Encore une fois, je demande au gouvernement de retirer rapidement toute référence à des blancs et des non-blancs dans ses publications.

Questions orales

●(1150)

L'hon. David Collette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je viens de dire que je signalerais le problème à la présidente du Conseil du Trésor, mais je pense que tous les Canadiens savent que nous formons la société la plus multiculturelle et multiraciale au monde, où tous les gens vivent en harmonie, et que cela doit transparaître dans tous les aspects de la société.

J'aborderai certainement la question avec la présidente du Conseil du Trésor.

* * *

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, il y a 11 ans, 26 Néo-Écossais ont été tués dans le désastre de la mine Westray.

Une enquête publique exhaustive, une décennie de pressions de la part des syndicats et trois projets de loi du NPD à ce sujet ont finalement obligé le gouvernement à présenter un projet de loi qui tiendra les sociétés criminellement responsables si elles mettent la vie de leurs travailleurs en danger.

Le gouvernement va-t-il maintenant s'engager sans équivoque à ne plus retarder le processus et à veiller à ce que le projet de loi de la Westray soit entièrement mis en application dans ce pays avant la fin de 2003?

L'hon. Wayne Easter (solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi présenté hier, portant à la fois sur la catastrophe de la mine Westray et sur la criminalité des entreprises, inscrivait en droit le devoir, pour tous ceux qui dirigent des employés, d'agir de manière responsable.

Je tiens à dire aussi, pour répondre à la question, que le gouvernement partage le deuil et la douleur des familles des 26 mineurs qui ont perdu la vie lors de la catastrophe de la mine Westray.

Le gouvernement du Canada prend des mesures rigoureuses afin qu'un tel désastre ne se reproduise plus.

* * *

LA TÉLÉVISION CANADIENNE

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, le Comité du patrimoine a publié cette semaine une étude sur la Loi sur la radiodiffusion qui met en lumière la mauvaise administration du réseau de télévision canadien que le gouvernement nous laisse en héritage.

Notons par exemple l'annonce que le ministre des Finances a faite au sujet du Fonds canadien de télévision, à savoir qu'aucun nouveau crédit n'y sera versé. Il a décidé d'emprunter 12,5 millions de dollars sur le budget de l'année prochaine à la place.

Le ministre des Finances va-t-il donner suite, aujourd'hui même, au rapport du Comité du patrimoine et à la recommandation qui y est formulée en remettant de l'argent dans le FCT, ou laissera-t-il s'éteindre les dramatiques canadiennes?

[Français]

Mme Carole-Marie Allard (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je veux profiter de l'occasion pour féliciter tous les membres du Comité permanent du patrimoine canadien qui ont travaillé très fort, plus de deux ans, pour la rédaction de ce rapport. Ma collègue était parmi ceux-là et je veux la féliciter.

Pour ce qui est de l'avenir du Fonds canadien de télévision, elle sait pertinemment qu'il y a plusieurs voies qui s'ouvrent présentement, et plusieurs personnes nous font entendre que la gouvernance et le fonctionnement du fonds doivent être revus. Le Comité permanent du patrimoine canadien a également fait cette recommandation.

Le rapport sera étudié en détail...

Le Président: Le député de Prince George—Bulkley Valley a la parole.

* * *

[Traduction]

LES CÉLÉBRATIONS DU MILLÉNAIRE DE L'ARRIVÉE DES VIKINGS

M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, à l'Alliance canadienne, lorsque nous constatons qu'il y a un problème, nous l'analysons et nous le corrigeons. Nous ne cherchons pas à faire du camouflage comme le font les libéraux d'en face.

Cet argent n'a pas été consacré aux projets soulignant le millénaire de l'arrivée des Vikings; il n'y a pas de reçus. Il ne s'agissait pas de contributions politiques; il n'y a pas de dossier à l'échelon de la circonscription. On ne peut donc qu'en conclure que cela avait pour objet d'accroître le revenu personnel de quelqu'un. Dans ce cas, la ministre du Revenu national peut-elle nous dire si elle va ordonner à son ministère de vérifier le dossier de revenu personnel du ministre responsable de l'APECA et de récupérer tout impôt exigible sur ses autres sources de revenu?

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député vient de reconnaître dans une question qu'il demande des renseignements au sujet d'une chose qui n'a rien à voir avec le gouvernement. Pourquoi pose-t-il des questions au sujet des campagnes de financement des partis politiques, des associations de circonscription ou de toute autre chose qui, comme il le reconnaît lui-même, n'a rien à voir avec le gouvernement du Canada, et qui concerne une personne qui n'était pas ministre du gouvernement du Canada, comme le reconnaît encore une fois la question?

Le Président: À l'ordre. Le député de Prince George—Bulkley Valley veut poser une question complémentaire et il est difficile d'imaginer comment il pourra comprendre la réponse, afin de savoir quoi demander, compte tenu de tout le bruit qui vient des banquettes de son propre parti. Un peu de calme s'il vous plaît. Le député de Prince George—Bulkley Valley a la parole.

M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ma question porte sur un cas possible d'évasion fiscale, et je pensais que cela intéresserait le gouvernement. Il semble que l'on soit ici en présence d'un nouvel aspect de l'économie souterraine, d'un nouvel exemple de la façon de faire de l'argent supplémentaire et d'éviter de payer de l'impôt sur ces revenus.

Compte tenu du nuage de scandale planant désormais au-dessus du ministre responsable de l'APECA, celui-ci va-t-il tout simplement quitter ses fonctions aujourd'hui jusqu'à ce que toute la question soit éclaircie?

Questions orales

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je sais que vous êtes très équitable et que vous avez probablement accordé à l'opposition plus de latitude que n'en prévoit le Règlement pour poser ces questions futiles. Je peux vous dire catégoriquement, monsieur le Président, que le ministre responsable de l'APECA est appuyé par tous les députés ministériels, y compris le premier ministre, et que je rejette toute allégation faite par les députés d'en face.

* * *

• (1155)

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, incités entre autres par les gouvernements à cultiver du tabac sur des terres sablonneuses au tournant du siècle, les producteurs de tabac jaune du Québec font face maintenant à une nouvelle conjoncture qui leur a fait perdre cette année plus de la moitié de leur marché.

Le ministre de l'Agriculture peut-il confirmer ce que son secrétaire parlementaire a dit cette semaine aux producteurs de tabac jaune de la région de Lanaudière, qui l'ont rencontré, à savoir que son gouvernement étudie sérieusement la possibilité d'apporter une aide aux tabaculteurs pour qu'ils puissent reconverter leur culture?

M. Claude Duplain (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, nous avons rencontré les producteurs du Québec cette semaine, et le député était avec moi. Ce qui a été dit, c'est justement qu'à l'intérieur du cadre stratégique, des mesures pourront être mises en place afin, possiblement, de pouvoir aider les producteurs de tabac. C'est ce qui a été dit.

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, dans le cadre stratégique, rien ne garantit qu'un programme pourra s'appliquer. Plus important encore qu'une simple ouverture, le ministre peut-il s'engager à créer un programme spécifique à la situation des tabaculteurs, s'il n'y a pas de programme qui convienne, pour qu'ils puissent recycler leur culture?

M. Claude Duplain (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je ne peux pas m'engager au nom du ministre; cela, c'est sûr. Mais ce que je dis et ce qu'il y a de vrai, c'est qu'à l'intérieur du cadre stratégique, il y a des programmes pour aider les producteurs qui travailleront avec les fonctionnaires afin de trouver le moyen d'aider lesdits producteurs de tabac à diversifier les cultures, et cela, pour le Québec et pour l'Ontario aussi.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les gros avions que le gouvernement songe à louer pour déplacer l'équipement militaire du Canada sont dangereux et peu fiables. Récemment, 75 Casques bleus espagnols ont péri dans l'écrasement d'un de ces appareils ukrainiens à louer. Les familles des soldats décédés étaient tellement ulcérées qu'elles ont traité le premier ministre de l'Espagne de «meurtrier» lorsqu'il a assisté au service commémoratif.

Pourquoi le gouvernement veut-il louer des avions aussi dangereux et peu fiables au lieu d'acheter des appareils de transport aérien stratégique qui seraient fiables?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.): Monsieur le Président, seulement deux États membres de l'OTAN disposent d'une capacité de transport aérien stratégique, soit les États-Unis et le Royaume-Uni. Les autres États membres de l'OTAN doivent prendre des arrangements de transport stratégique. Le ministre de la Défense nationale a déclaré que, en collaboration avec ces autres pays, nous examinons les possibilités afin que nos troupes puissent être transportées à temps et en toute sécurité.

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le Canada pourrait être le troisième pays disposant de cette capacité. Pourquoi le gouvernement ne s'en rend-il pas compte? En fait, il nous en coûtera probablement beaucoup plus cher de louer les appareils en vue de notre mission en Afghanistan que d'acheter ou encore de louer à bail des appareils nous permettant de remplir notre mission. À long terme, grâce à l'achat ou à la location à bail, nous économiserions de l'argent et aurions à notre disposition des avions quand nous en aurions besoin.

Pourquoi le gouvernement choisirait-il une option dispendieuse et risquée au lieu de prendre la meilleure décision dans l'intérêt du Canada et de nos militaires?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.): Monsieur le Président, prendre la meilleure décision dans l'intérêt du Canada et de nos militaires est toujours l'une des priorités de notre gouvernement. Nous cherchons ici la façon la plus rentable d'offrir le service requis. Le député suppose que l'une des options envisagées est la meilleure et que l'autre est mauvaise. Nous sommes disposés à examiner toutes les options pour avoir la certitude de retenir la meilleure.

* * *

[Français]

LE PATRIMOINE CANADIEN

M. Eugène Bellemare (Ottawa—Orléans, Lib.): Monsieur le Président, des milliers de Canadiens s'intéressent à la recherche de leurs ancêtres. La secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien peut-elle informer la Chambre des nouveaux outils mis à la disposition des Canadiens et des Canadiennes pour les aider dans leurs démarches?

Mme Carole-Marie Allard (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'informer cette Chambre que depuis le mois de mars, les Canadiens et les passionnés de généalogie ont accès à une mine inestimable de renseignements qu'est le Centre canadien de généalogie. Vous n'avez qu'à taper www.archives.ca.

Monsieur le Président, je ne vous apprends rien en vous disant que de 1925 à 1935, on trouve 43 références au nom Milliken dans les bases de données d'Immigration Canada.

Questions orales

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le chef de l'opposition au Zimbabwe, Morgan Tsvangirai, a été arrêté à maintes reprises, et ses partisans ont été violés, torturés et tués simplement pour avoir manifesté contre le régime sanguinaire de Robert Mugabe.

Pourquoi le gouvernement canadien a-t-il refusé de condamner fermement et publiquement Robert Mugabe pour ces actes et d'exiger la libération de Morgan Tsvangirai et de ses partisans?

• (1200)

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement partage vivement les préoccupations du député.

Nous nous inquiétons sérieusement de la situation là-bas. Nous faisons ce que nous pouvons au sein du Commonwealth. Nous avons été très actifs sur d'autres tribunes multilatérales. Le ministre des Affaires étrangères collabore avec ses homologues lorsqu'il le peut. Ce problème n'est certes pas facile à régler. On accomplit bien peu en dénonçant et en condamnant un gouvernement. Les actes sont bien plus efficaces, et c'est donc par des actes que le gouvernement tente d'influer sur le Zimbabwe.

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ce que fait le gouvernement, c'est condamner à mort la population du Zimbabwe. À moins qu'il ne passe à l'action, des habitants du Zimbabwe seront assassinés. En fait, ils sont assassinés en ce moment même.

Le gouvernement parle beaucoup, mais agit très peu. J'ai parlé du devoir de protection. Le gouvernement voulait faire du programme africain une pièce centrale de son supposé héritage, mais cela ne marche pas. Nous ne sauvons pas des vies.

Ma question est simple. Le gouvernement dénoncera-t-il fermement Mugabe pour crimes contre l'humanité flagrants et demandera-t-il qu'il soit inculpé pour les crimes contre l'humanité auxquels il participe en ce moment même?

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Comme je l'ai dit, monsieur le Président, nous avons appuyé très activement les mesures multilatérales visant à résoudre la crise des droits humains dont il a été question.

Toutefois, nous ne pouvons traduire Robert Mugabe devant la CPI, comme le député le sait, parce que celle-ci n'a pas compétence. M. Mugabe ne peut être inculpé par la CPI en l'absence de résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies demandant l'intervention de la cour. Le député le sait pertinemment, mais il ne peut s'empêcher de nous servir encore son petit discours partisan.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE MINIÈRE

M. Serge Cardin (Sherbrooke, BQ): Monsieur le Président, lors du dépôt du dernier budget fédéral, l'Association minière du Canada disait qu'en bout de ligne, l'élimination de la déduction relative aux ressources entraînera sûrement la hausse des impôts payés par l'industrie minière. Le gouvernement fédéral démontre une fois de plus son peu de considération pour les régions comme l'Abitibi, dont l'économie dépend largement de l'industrie minière.

Le ministre est-il conscient que ces nouvelles mesures fiscales, loin d'aider l'industrie et les communautés qui en dépendent,

imposent notamment aux mines d'or et de cuivre une hausse du taux d'impôt moyen?

[Traduction]

L'hon. Maurizio Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales), Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député de sa question. Nous avons discuté avec les représentants de l'industrie des ressources dans le but précis d'améliorer le système fiscal et de le rendre plus efficace, ainsi que de prendre les mesures nécessaires pour assurer la croissance économique. Lorsque nous parlons de croissance économique, cela comprend également la croissance économique du secteur dont le député vient de parler.

* * *

LES PÊCHES

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, la récente fermeture de la pêche dans l'Atlantique a mis bon nombre de personnes au chômage. L'instabilité actuelle permet de croire qu'un grand nombre d'employés des usines de transformation n'auront même pas droit à l'assurance-emploi cet hiver. Nous avons besoin d'un plan à long terme bien ciblé qui permettra de régler ce problème, mais en attendant, des solutions à court terme s'imposent.

Le ministre responsable de l'APECA peut-il nous garantir qu'il communiquera avec les ministres du Développement des ressources humaines et des Pêches et Océans pour s'assurer que ces gens ne seront pas oubliés cet automne quand nous travaillerons à la mise en place de mesures à long terme?

L'hon. Gerry Byrne (ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique), Lib.): Monsieur le Président, au moment de la fermeture de la pêche à la morue au Canada atlantique et au Québec, le gouvernement du Canada a annoncé la mise sur pied d'un programme de supplément du revenu à court terme.

De plus, nous avons également annoncé que nous nous pencherions sur des mesures à long terme qui nous permettront de stabiliser les collectivités à long terme et de fournir de l'aide aux gens et aux collectivités touchés. Nous avons aussi annoncé récemment un programme de transition qui offrira un certain revenu aux travailleurs qui ont été touchés pendant que ces programmes étaient mis en place.

Nous voulons adopter tout un éventail de programmes pour pouvoir mettre sur pied une stratégie globale à l'intention des pêcheurs et des travailleurs des usines de transformation du Canada atlantique et du Québec.

* * *

LE LOGEMENT

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NDP): Monsieur le Président, des milliers de Britanno-Colombiens vivent dans des coopératives d'habitation où il y a des infiltrations d'eau. Ils doivent non seulement faire face aux problèmes posés par la défaillance de l'enveloppe des bâtiments, mais aussi à la prolifération malsaine des moisissures et des champignons. Pour ajouter l'insulte à l'injure, ces personnes ont dû discuter avec un organisme fédéral, en l'occurrence la SCHL, qui s'est montré incroyablement intraitable.

Privilège

Le ministre responsable du logement et de la SCHL veillera-t-il à ce que les familles concernées, qui sont épuisées par ces luttes, reçoivent une aide financière équitable? S'engagera-t-il à leur éviter l'éviction et à faire réparer leurs logements pour qu'ils soient salubres? Prendra-t-il cet engagement?

• (1205)

L'hon. Steve Mahoney (secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées), Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement a investi, en collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, 27,7 millions de dollars pour venir en aide aux gens de la province qui vivent dans des coopératives d'habitation et des condominiums qui prennent l'eau. Nous sommes bel et bien conscients de la gravité du problème. En fait, nous sommes présentement en pourparlers avec la fondation coopérative fédérale pour trouver des solutions de rechange afin d'aider ces gens et de leur permettre d'offrir à leur famille un logement salubre et confortable.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Alliance canadienne): Monsieur le Président, un membre de la communauté sikhe canadienne s'est fait ordonner par des fonctionnaires du Bureau des passeports de retirer son turban de manière à ce que le traitement de sa demande puisse être accéléré et qu'il puisse arriver en Inde à temps pour les funérailles de sa mère. Dans un autre cas, on a ordonné à une dame de retirer sa duppata pour la prise de photos de passeport.

Les turbans des sikhs sont des objets sacrés. Les membres de la communauté sikhe canadienne sont victimes de préjugés et de discrimination depuis des années. Le gouvernement libéral et le ministre des Affaires étrangères donneront-ils au Bureau des passeports des directives claires de manière à ce que les membres de la communauté sikhe canadienne ne soient pas humiliés lorsqu'ils se présentent à ce bureau?

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, il ne s'agit aucunement de discrimination et aucun aspect de cette question n'est discriminatoire. Le ministère applique une politique de longue date prévoyant qu'aucun élément ne masque le visage lorsqu'on fait prendre des photos de passeport. Lorsqu'un couvre-chef ou un autre élément vestimentaire est le symbole d'une appartenance religieuse, on prie la personne qui le porte de fournir au ministère une preuve de son appartenance religieuse. Cela n'a pas été fait dans le cas qui nous occupe, si bien que l'exception ne s'appliquait pas.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, les agriculteurs sont exaspérés par l'incapacité du gouvernement fédéral à défendre leurs intérêts. Demain, à Saint-Hyacinthe, les producteurs agricoles rencontreront les candidats à la chefferie du Parti libéral pour leur rappeler qu'ils attendent toujours des mesures de soutien pour l'industrie bovine durement touchée par l'embargo américain.

Alors que la crise perdure et que l'enquête piétine, est-ce que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire peut nous assurer qu'il ne se servira pas de cette crise pour enfoncer son cadre stratégique dans la gorge des producteurs québécois?

M. Claude Duplain (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, cela fait longtemps que je l'ai dit. Jamais le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire n'aura envie de se servir de ce cas pour faire signer le cadre stratégique.

Je remercie le député de sa question parce que je voudrais rappeler ce que le ministre des Transports a dit tout à l'heure. Présentement, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est en discussion avec ses homologues provinciaux à Vancouver, afin de discuter de toute la problématique se rapportant aux bovins.

* * *

[Traduction]

LA QUESTION DE PRIVILÈGE

LES CÉLÉBRATIONS DU MILLÉNAIRE DE L'ARRIVÉE DES VIKINGS

L'hon. Gerry Byrne (ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique), Lib.): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège pour des raisons personnelles.

Aujourd'hui, pendant la période des questions, plusieurs affirmations ont été faites dans le cadre de questions qui étaient posées et qui n'avaient aucun lien avec mon rôle et mes fonctions administratives de ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. En fait, plusieurs affirmations faites aujourd'hui pendant la période des questions par des députés de l'Alliance canadienne étaient absolument inexactes et je demande réparation.

Le fait est que tout député fait partie d'un processus politique, d'un parti politique, et qu'il a des associations de circonscription et des bureaux de circonscription qui se chargent essentiellement du processus politique. Franchement, on a dit aujourd'hui à la Chambre que ces activités avaient eu lieu tandis que j'étais ministre d'État responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. C'est catégoriquement faux. En fait, nous avons tous un rôle à jouer à cet égard, mais malheureusement le rôle que joue actuellement l'Alliance canadienne consiste uniquement à essayer de me diffamer en propageant des informations absolument fausses. C'est tout à fait irrecevable.

Je vous demande, monsieur le Président, d'entendre les raisons qui m'ont poussé à invoquer la question de privilège. Le fait est que ces fonds ont été recueillis par l'intermédiaire de l'association de circonscription avec son appui plein et entier. C'est de notoriété publique. Ils échappent complètement à ma compétence en tant que ministre d'État. En fait, toutes les activités auxquelles je me suis livré à titre de ministre sont complètement conformes aux règles et aux lignes directrices. En tant que député et ministre d'État, j'ai toujours respecté les règles et les lignes directrices qui me sont imposées.

Franchement, nous savons que les députés d'en face ne pratiquent pas ce qu'ils prêchent. Nous savons également qu'ils ne divulguent pas certains renseignements, qu'ils ne publient pas les comptes de leurs associations de circonscription sur leur site Web. C'est une question qui est traitée à l'interne par leurs associations de circonscription. C'est comme ça que ça se passe dans les plus de 1 200 associations de circonscription partout au Canada. Avant de porter des accusations calomnieuses contre un député, ils feraient mieux de se regarder dans le miroir.

Décision de la présidence

●(1210)

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, au sujet de la présumée question de privilège soulevée par le ministre, je ne l'ai pas entendu nier quoi que ce soit. Je l'ai entendu prononcer plusieurs accusations contre des députés, non identifiés ou inconnus.

Il faut garder présent à l'esprit que c'est pendant qu'il était ministre d'État qu'il a fait des déclarations contradictoires à plusieurs égards au sujet de cette affaire. Je comprends le point qu'il tente de faire valoir, soit que ces transgressions sont survenues avant qu'il soit nommé ministre de la Couronne. Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a fait valoir le même point pour éviter de répondre de ses actes. Peu importe ce qu'il a fait à titre de simple député, il est évident qu'à titre de ministre il a fait des déclarations contradictoires qui ont empêché la Chambre des communes de prendre clairement connaissance des faits. Il s'agit, monsieur, d'une violation du privilège ministériel au sujet duquel la Chambre...

Le Président: À l'ordre. Je donne la parole au député de Fraser Valley pour une très brève intervention sur ce point.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je serai très bref. Le député a soulevé des questions effectivement très préoccupantes. Ses privilèges auraient été compromis. Je conviens que c'est grave. S'il s'estime lésé, je suis prêt à proposer une motion en vue de renvoyer la question au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, qui rendra la décision qui s'impose.

Le Président: Je crois que nous avons suffisamment discuté de ce point. Il y a un manifestement matière à grief. La présidence a exprimé sa préoccupation à un moment donné durant la période des questions au sujet des préambules aux questions des députés. La plupart des questions étaient recevables à la fin, mais les préambules contenaient diverses allégations qui n'avaient rien à voir avec les questions. Il est donc tout à fait compréhensible que le ministre d'État se soit levé pour contester cette façon d'agir. Je suis sûr que les députés auront pris note de ses objections s'ils ont pu les entendre en dépit du chahut.

Vu les circonstances, laissons la question de côté et passons à autre chose.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu d'autres consultations entre les leaders parlementaires, et vous constaterez que la Chambre consentirait à l'unanimité à ce que la motion suivante soit présentée. Je propose:

Que, si durant la période où la Chambre est ajournée pendant les mois de juin, juillet, août et septembre 2003 le Comité permanent de la santé prépare un rapport, lorsque ce rapport est déposé avec le greffier de la Chambre, que ledit rapport soit réputé avoir été présenté à la Chambre.

Comme je l'ai mentionné, nous avons consulté tous les partis. Je crois savoir que des travaux qui prendront plusieurs journées doivent être faits avant que le rapport ne soit prêt, et que le comité juge que celui-ci devrait être mis à la disposition des Canadiens à ce moment-là seulement.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

PRIVILÈGE

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je suis maintenant prêt à rendre ma décision sur la question de privilège soulevée le 27 mai 2003 par la députée de Calgary—Nose Hill au sujet de déclarations faites par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

La députée accuse le ministre d'avoir délibérément induit en erreur la Chambre et le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. J'aimerais remercier la députée de Calgary—Nose Hill d'avoir soulevé cette question, ainsi que le ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre, les honorables députés de St. John's-Ouest, de Laval-Centre et de West Vancouver—Sunshine Coast et le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre pour leurs observations sur la question.

Dans son intervention, la députée de Calgary—Nose Hill a allégué que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration avait délibérément induit en erreur le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration lorsqu'il a témoigné devant le comité. Elle a cité, à l'appui de ses allégations, les conclusions d'une décision d'un tribunal qui a subséquemment été confirmée par la Cour d'appel fédérale.

En outre, la députée de Calgary—Nose Hill a soutenu que le ministre avait eu trois occasions pour corriger devant la Chambre les déclarations trompeuses faites en comité, mais qu'il ne s'en est pas prévalu. Je renvoie les députés aux débats du 24 février 2003, page 3909; du 25 février 2003, pages 3984 et 3985 et du 26 février 2003, pages 4040-4041.

[Français]

L'honorable leader du gouvernement à la Chambre a indiqué qu'il considérerait cela comme une simple divergence d'opinions. Selon lui, si l'honorable députée de Calgary—Nose Hill n'était pas satisfaite des réponses du ministre, elle avait eu l'occasion de demander des éclaircissements en abordant le sujet au cours du débat d'ajournement, notre «late show».

[Traduction]

Dans leurs interventions, les députés de St. John's-Ouest, de Laval-Centre et de West Vancouver—Sunshine Coast étaient d'accord pour dire que la bonne façon de procéder lorsqu'il y a eu une déclaration trompeuse est d'obtenir que l'auteur reconnaisse son erreur et rétracte la déclaration.

En dernier lieu, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a affirmé que ni le ministre ni ses adjoints ministériels n'avaient induit le comité en erreur. Il a soutenu que les renseignements fournis par eux étaient les renseignements les plus fiables dont ils disposaient à l'époque.

L'accusation d'avoir délibérément induit en erreur la Chambre ou l'un de ses comités est certes une accusation très grave et, en tant que Président, j'attache toujours une grande importance aux questions de ce genre. Celles-ci ont des répercussions non seulement sur les députés en cause mais aussi sur la Chambre elle-même. Je sais que les députés des deux côtés de cette Chambre comprennent la gravité d'une telle accusation.

Affaires courantes

●(1215)

[Français]

La procédure et les usages de la Chambre des communes précise à la page 87 que le fait d'induire délibérément les députés en erreur les empêche de remplir leurs fonctions parlementaires comme il se doit et, par conséquent, entrave les travaux de la Chambre.

[Traduction]

En soulevant la question de privilège, la députée de Calgary–Nose Hill n'a pas indiqué les déclarations précises du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration qui auraient délibérément induit en erreur. Elle a plutôt fait allusion à une décision judiciaire du 21 février 2003 dans laquelle le juge Kelen a conclu que les renseignements fournis au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration étaient trompeurs. Je tiens à signaler que le tribunal n'a pas affirmé que la déclaration avait été faite délibérément dans l'intention d'induire en erreur ou qu'il y avait eu une tentative délibérée de faire obstruction aux travaux du comité ou de la Chambre.

Comme je l'ai déjà mentionné, dans ses observations, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a indiqué que le ministre et ses adjoints avaient fourni au comité les meilleurs renseignements dont ils disposaient à ce moment. À ce jour, le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration n'a présenté aucun rapport concernant les témoignages du ministre ou de ses adjoints. En l'absence d'un tel rapport, il serait inopportun que je fasse des commentaires sur les travaux du comité.

[Français]

En ce qui concerne les déclarations faites par le ministre dans cette Chambre, il semble qu'on insiste davantage sur ce qui n'a pas été dit que sur le contenu des propos eux-mêmes.

[Traduction]

Notre pratique exige que, lorsque des accusations sont portées contre des députés, la preuve sur laquelle se fondent ces accusations doit être présentée à la Chambre. C'est à la Chambre, et non aux tribunaux ou à d'autres organismes, qu'il appartient de faire respecter ses privilèges et de juger les accusations d'outrage portées contre les députés. Dans le cas qui nous occupe, la députée de Calgary—Nose Hill n'a pas exposé explicitement le fondement de son accusation. Même si les décisions judiciaires qu'elle cite font mention de remarques trompeuses, elles n'indiquent pas qu'il y a eu intention d'induire en erreur.

La présidence n'a pas été avisée si de nouveaux renseignements ou des renseignements plus exacts avaient ou non été transmis au ministre à une date ultérieure. En tout état de cause, même si de tels renseignements pouvaient avoir une incidence sur l'exactitude des déclarations précédentes, je ne crois pas qu'ils permettraient à eux seuls de prouver l'intention d'induire le comité permanent en erreur. De même, les déclarations que le ministre a faites ou n'a pas faites pendant la période des questions sont sujettes à diverses interprétations qui diffèrent de l'interprétation donnée par la députée de Calgary—Nose Hill.

[Français]

Étant donné les différents points de vue à propos de la nature des commentaires faits par le ministre et ses adjoints, la Présidence peut difficilement considérer la question comme autre chose qu'un débat.

[Traduction]

Par conséquent, rien ne me permet de conclure que l'accusation d'atteinte au privilège peut être considérée comme ayant été prouvée.

●(1220)

LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Le Président: Il est de mon devoir de déposer, conformément au paragraphe 23(1) de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, le rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales du Manitoba, ainsi qu'une annexe datée du 2 juin 2003 qui traite des objections soulevées par certains députés de la Chambre des communes, et le rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales du Nouveau-Brunswick, de même qu'une annexe datée du 23 mai 2003 qui traite des objections soulevées par certains députés de la Chambre des communes.

AFFAIRES COURANTES*[Traduction]***GOUVERNEMENT EN DIRECT 2003**

M. Tony Tirabassi (secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, afin d'informer les parlementaires et les Canadiens des progrès considérables qui ont été accomplis dans le cadre du projet Gouvernement en direct, au nom de la présidente du Conseil du Trésor, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport sur le projet de GeD à l'échelle gouvernementale, intitulé «Gouvernement en direct 2003».

* * *

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à une pétition.

Je sais que le député de Mississauga-Sud aimerait que je lise cette réponse, mais elle est un peu longue; ce sera peut-être pour une prochaine fois.

* * *

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'hon. Don Boudria (au nom du ministre des Finances) demande à présenter le projet de loi C-48, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (ressources naturelles).

(Les motions sont réputées adoptées, et le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

*[Français]***LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**

LANGUES OFFICIELLES

M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le huitième rapport du Comité permanent des langues officielles.

Travaux de la Chambre

Conformément à l'article 108(3)f) du Règlement, le comité a réalisé une étude sur la production audiovisuelle francophone en milieu minoritaire, et il a convenu, le jeudi 12 juin 2003, de faire rapport à la Chambre de ses conclusions et recommandations sur le sujet.

Le rapport contient trois recommandations. La première demande au gouvernement de rétablir, voire de bonifier sa contribution à la production audiovisuelle canadienne et de la confirmer pour les cinq prochaines années. Il recommande aussi la création d'une enveloppe particulière pour la production francophone hors Québec et, finalement, il recommande au gouvernement de revoir en profondeur le fonctionnement et la structure du Fonds canadien de télévision. Le rapport contient aussi un rapport dissident.

Nous demandons au gouvernement une réponse dans les délais prescrits par le Règlement.

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le quarantième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre au sujet de l'incorporation d'un code de déontologie dans le Règlement de la Chambre des communes.

[Traduction]

LES FINANCES

M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le cinquième rapport du Comité permanent des finances sur le projet de loi C-212, Loi concernant les frais d'utilisation, qui est incidemment un de mes projets de loi d'initiative parlementaire.

Le projet de loi exige une plus grande surveillance du Parlement lorsque des frais d'utilisation sont établis ou augmentés. Il préconise la mise en place d'un mécanisme indépendant de règlement des différends, une plus grande participation des intéressés au processus d'établissement des frais, une analyse exhaustive de la concurrence et des répercussions sur les intéressés, ainsi que l'établissement de normes que les ministères et organismes doivent respecter lorsqu'ils perçoivent des frais d'utilisation.

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

M. Reg Alcock (Winnipeg-Sud, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Ce rapport unanime a été adopté avec l'appui de tous les députés de tous les partis.

SANTÉ

Mme Bonnie Brown (Oakville, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport du Comité permanent de la santé, concernant la disponibilité pour les diabétiques des insulines animales.

Conformément à l'article 109 du Règlement, le comité demande que le gouvernement dépose une réponse globale à ce rapport dans les 150 jours suivant son dépôt à la Chambre.

* * *

• (1225)

LE CODE CRIMINEL

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne) demande à présenter le projet de loi C-444, Loi modifiant le Code criminel (trafic d'armes).

—Monsieur le Président, ce projet de loi est le second projet de loi d'initiative parlementaire que je présente cette semaine, pour palier l'insuffisance des mesures prises par le gouvernement au sujet des armes à feu.

Le projet de loi que j'ai présenté mardi prévoit une interdiction à vie de possession d'arme à feu pour toute personne reconnue coupable d'un acte criminel. Le projet de loi que je dépose aujourd'hui double la sentence et alourdit considérablement la peine maximale applicable à toute personne reconnue coupable d'avoir importé, exporté ou transporté en transit au Canada des armes ou des munitions.

Voilà le genre de mesure qui va dans la bonne direction et que, contrairement aux alliancistes, les libéraux refusent de prendre pour sauver et protéger la vie de Canadiens.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LOI SUR LE DÉDOMMAGEMENT DES AGENTS DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-445, Loi concernant la prestation d'un dédommagement aux agents de la sécurité publique qui perdent la vie dans l'exercice de leurs fonctions.

—Monsieur le Président, comme l'ont démontré de façon dramatique les événements du 11 septembre 2001, les agents de la paix et les pompiers s'empressent de porter secours pendant que d'autres personnes fuient vers la sécurité, et lorsque l'un d'entre eux perd la vie dans l'exercice de ses fonctions, nous pleurons tous sa perte.

Ce projet de loi propose la création d'un fonds d'indemnisation des familles des agents de la sécurité publique qui perdent la vie dans l'exercice de leurs fonctions.

Je compte sur la collaboration de tous les députés, afin de montrer l'estime dans laquelle tous les Canadiens tiennent les agents de la sécurité publique.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

L'hon. Don Boudria: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je demande le consentement unanime à l'égard de la motion suivante: Que, lorsque la Chambre s'ajourne aujourd'hui, elle demeure ajournée jusqu'au 15 septembre 2003, sous réserve que, pour l'application du Règlement, elle soit réputée ajournée conformément à l'article 28 du Règlement.

Le Président: Le leader parlementaire du gouvernement a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, dans le cadre des motions, conformément à l'article 56.1 du Règlement, je propose:

Que, lorsque la Chambre s'ajourne aujourd'hui, elle demeure ajournée jusqu'au 15 septembre 2003, sous réserve que, pour l'application du Règlement, elle soit réputée ajournée conformément à l'article 28 du Règlement.

Affaires courantes

Le Président: Que les députés qui sont contre la motion veuillent bien se lever à leur place.

Et moins de 25 députés s'étant levés:

Le Président: Comme moins de 25 députés se sont levés, la motion est adoptée.

(La motion est adoptée.)

Le Président: Avant que le leader parlementaire n'invoque le Règlement, je me permets de dire qu'il y aura une réception pour tous les députés à la salle 216, à 13 heures, si cela leur convient.

[Français]

L'honorable leader du gouvernement ainsi que tous les honorables députés sont invités, évidemment.

[Traduction]

L'hon. Don Boudria: Monsieur le Président, je voudrais faire du mardi 16 septembre une journée de l'opposition.

Je tiens à souhaiter le meilleur été possible à tous les députés, à vous-même, monsieur le Président, au personnel de la Chambre des communes et, comme vous le ferez sans doute vous-mêmes, à tous les pages qui nous ont si bien servis et à tous les autres employés.

Le Président: J'espère qu'au cours de la réception, les députés auront l'occasion de converser avec les pages.

* * *

• (1230)

PÉTITIONS

LE MARIAGE

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai trois groupes de pétitions à présenter aujourd'hui.

Le premier porte sur le mariage. Les pétitionnaires soutiennent que le mariage constitue le meilleur fondement pour la famille et l'éducation des enfants et que cette institution, en l'occurrence l'union entre un homme et une femme, est présentement menacée.

De ce fait, les pétitionnaires pressent le Parlement d'adopter une mesure législative reconnaissant l'institution du mariage comme étant l'union entre un homme et une femme.

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le deuxième groupe de pétitions porte sur la pornographie juvénile. Les pétitionnaires demandent la Chambre des communes de déclarer que les Canadiens condamnent clairement l'utilisation de la pornographie juvénile.

Par conséquent, ils exhortent le Parlement à protéger nos enfants en prenant toutes les dispositions nécessaires pour rendre immédiatement illégal tout document qui encourage ou glorifie la pédophilie ou toute autre activité qui exploite et met en cause des enfants.

LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES ADULTES

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Madame la Présidente, le troisième groupe de pétitions concerne la recherche sur les cellules souches adultes.

Les pétitionnaires soutiennent que des milliers de Canadiens sont atteints de maladies débilitantes telles que la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer, le diabète, le cancer et d'autres, et que la recherche sur les cellules souches adultes a donné des résultats encourageants en vue de guérir ces maladies.

Ils exhortent le Parlement à interdire la recherche sur les cellules souches embryonnaires et à favoriser plutôt la recherche sur les cellules souches adultes qui offre des possibilités de trouver des remèdes contre ces maladies.

M. Joe McGuire (Egmont, Lib.): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, mes pétitionnaires demandent au Parlement d'appuyer par une loi la recherche sur les cellules souches adultes pour favoriser la découverte de remèdes et de thérapies contre les maladies qui affligent les Canadiens, des maladies comme le Parkinson, la maladie d'Alzheimer, le diabète, le cancer, la dystrophie musculaire et les traumatismes médullaires.

LA SANTÉ

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je suis heureux de présenter aujourd'hui une pétition au nom de Canadiens qui veulent exercer leur droit de prendre une décision éclairée et de se procurer des produits médicaux autres que des drogues. Les pétitionnaires demandent également la clarification des définitions vagues actuellement employées dans la Loi sur les aliments et drogues, 1927-1952, une loi périmée, en adoptant le projet de loi C-420, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues.

LE MARIAGE

M. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.): Madame la Présidente, je voudrais présenter un certain nombre de pétitions, à commencer par une pétition signée par 76 personnes demandant au Parlement qu'on continue dans la législation fédérale de définir l'institution du mariage comme l'union permanente d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union.

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.): Madame la Présidente, la deuxième pétition porte sur la pornographie juvénile.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de protéger nos enfants en prenant toutes les mesures nécessaires pour déclarer illégal tout matériel qui fait la promotion ou la glorification de la pédophilie et d'activités sadomasochistes impliquant des enfants.

POSTES CANADA

M. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.): Madame la Présidente, la dernière pétition vient des facteurs des routes rurales. Les pétitionnaires demandent au Parlement de permettre la négociation collective et d'abroger le paragraphe 13(5) de la Loi sur la Société canadienne des postes.

LE CODE CRIMINEL

M. Ted White (North Vancouver, Alliance canadienne): Madame la Présidente, j'interviens pour présenter une pétition au nom de John et Barbara Stuart et de 92 autres personnes qui attirent l'attention de la Chambre sur ce qui suit.

L'ajout de l'orientation sexuelle à titre de catégorie explicitement protégée aux termes des articles 318 et 319 du Code criminel du Canada pourrait avoir pour effet d'empêcher des gens d'exercer leur liberté de religion garantie par la Charte canadienne des droits et libertés et d'exprimer leurs doctrines morales et religieuses au sujet de l'homosexualité sans crainte de poursuites.

Affaires courantes

Les dispositions actuelles du Code criminel du Canada peuvent être efficaces pour empêcher de véritables menaces contre des individus ou des groupes sans qu'on modifie les articles 318 et 319 du code.

Ainsi, les pétitionnaires demandent au Parlement de protéger le droit des Canadiens d'exprimer leurs convictions religieuses sans crainte d'être poursuivis.

LES DROITS DE L'ENFANT

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne): Madame la Présidente, j'ai le plaisir et le privilège à titre de député de Prince George—Peace River de présenter aujourd'hui deux groupes de pétitions.

Le premier consiste en trois pétitions signées par des centaines de personnes habitant à Pouce Coupe, Dawson Creek, Chetwynd et Fort St. John, dans ma circonscription, ainsi qu'à Mississauga, Markham, Newmarket et même dans la petite ville de Toronto.

Les pétitionnaires affirment que le divorce peut avoir des effets néfastes sur les enfants s'ils n'ont pas de relations significatives avec leurs deux parents, leurs grands-parents et leurs frères et sœurs. Le partage à part égale des responsabilités parentales après un divorce serait dans l'intérêt de l'enfant. Les pétitionnaires demandent au Parlement d'adopter une mesure législative pour ajouter à la Loi sur le divorce le partage à part égale des responsabilités parentales à la suite d'une séparation et l'accès garanti aux grands-parents et aux frères et sœurs, comme l'exige l'intérêt de l'enfant.

• (1235)

LE MARIAGE

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne): Madame la Présidente, le deuxième groupe consiste en deux pétitions venant principalement de Prince George, dans ma circonscription, mais aussi de Fort St. John, de Charlie Lake et des régions avoisinantes. Elles portent sur la question du mariage, qui est certainement un sujet très controversé en ce moment. Les pétitionnaires affirment que le mariage est la meilleure assise sur laquelle fonder une famille et élever des enfants.

La Chambre a adopté une motion en juin 1999 demandant que le mariage continue à être reconnu comme l'union d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union. Les pétitionnaires demandent donc au Parlement d'adopter une mesure législative reconnaissant l'institution du mariage dans la loi fédérale comme l'union à vie d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union.

LE REGISTRE DES ARMES À FEU

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je présente aujourd'hui une pétition au nom d'électeurs de plusieurs circonscriptions entourant la mienne, en Ontario. Ces pétitions sont une initiative de députés provinciaux, plus précisément Marcel Beaubien et Bob Runciman. Elles se rapportent au registre des armes à feu et principalement à l'enregistrement des armes d'épaule.

Les pétitionnaires attirent l'attention de la Chambre des communes sur le dépassement de coûts faramineux entraîné par le registre des armes à feu et ils font savoir que ce programme est une véritable métaphore du gaspillage gouvernemental. Ils attirent aussi l'attention de la Chambre des communes sur l'inefficacité totale du registre des armes à feu, qui n'empêche pas les criminels de posséder des armes. Tout cela est une question de droit de propriété.

Madame la Présidente, puisque ceci est notre dernier jour de séance avant l'ajournement de la Chambre des communes, je tiens à vous souhaiter, à vous personnellement et à tous mes collègues, un excellent été.

LA LIBERTÉ DE RELIGION

M. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, comme vous le savez, les ministres ne peuvent présenter des pétitions à la Chambre. Par conséquent, au nom de mon collègue le député d'Elgin—Middlesex—London, je présente quelques pétitions.

Le premier groupe de pétitions demande au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger le droit des Canadiens d'exprimer leurs croyances religieuses et morales sans crainte de poursuites.

L'IRAK

M. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, le prochain groupe de pétitions concerne l'Irak. Ces pétitionnaires demandent au Parlement de presser le gouvernement de continuer d'insister auprès des Nations Unies pour que celles-ci autorisent les inspections des armes de destruction massive et veillent à ce qu'elles soient menées sans précipitation indue.

LE MARIAGE

M. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, dans le groupe de pétitions suivant, les pétitionnaires demandent au Parlement d'adopter une loi pour reconnaître l'institution du mariage comme étant l'union viagère d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union.

Madame la Présidente, dans le groupe suivant de pétitions, les pétitionnaires demandent au Parlement d'invoquer la disposition de dérogation pour protéger le mariage.

LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

M. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, dans le groupe suivant de pétitions, les pétitionnaires demandent au Parlement de soutenir la recherche sur les cellules souches adultes.

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, dans le dernier groupe de pétitions, les pétitionnaires demandent au Parlement de protéger nos enfants en prenant toutes les dispositions nécessaires pour interdire tout matériel qui encourage ou glorifie la pédophilie ou les activités sado-masochistes mettant en cause des enfants.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Madame la Présidente, j'ai littéralement une tonne de pétitions, qui renferment des milliers de signatures et que je voudrais déposer dans l'espoir que le gouvernement les examine durant l'intersession.

Dans la première pétition, les pétitionnaires s'opposent à toute forme de participation du Canada au dangereux programme de défense antimissile de Bush et demandent au Canada de jouer un rôle plus proactif dans la lutte pour le désarmement nucléaire et l'interdiction totale du recours aux missiles de défense.

Initiatives parlementaires

●(1240)

LA SANTÉ

Ms. Alexa McDonough (Halifax, NDP): Madame la Présidente, je me fais un plaisir de déposer une deuxième pétition demandant la mise en oeuvre de toutes les recommandations de la Commission Romanow pour faire en sorte que notre système de santé reste fermement ancré dans les principes d'un système universel, public et sans but lucratif, auxquels les Canadiens sont attachés.

LA JUSTICE

Ms. Alexa McDonough (Halifax, NDP): Madame la Présidente, ma troisième pétition est signée par plus d'un millier de Canadiens. Ils demandent que le Parlement prenne des mesures concrètes pour empêcher que des citoyens canadiens soient, sans raison, emprisonnés et expulsés vers un pays dont ils étaient auparavant citoyens.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Ms. Alexa McDonough (Halifax, NDP): Madame la Présidente, ma dernière pétition, qui porte des dizaines de milliers de signatures, déclare l'invasion de l'Irak par Bush injuste, immorale et illégale. Elle exhorte le Canada à renforcer son rôle traditionnel de courtier de la paix et à continuer de respecter et de faire respecter l'autorité de la charte de l'ONU et le droit international dans le contexte de la guerre contre l'Irak, qui fait toujours des morts.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

L'hon. Don Boudria: Madame la Présidente, je crois que si vous le demandez, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour considérer qu'il est 13 h 30, afin de pouvoir passer à l'étude des initiatives parlementaires.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Comme il est 13 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LA LOI SUR LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-205, Loi modifiant la Loi sur les textes réglementaires (procédure de désaveu des règlements), dont le comité a fait rapport sans propositions d'amendement.

M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Alliance canadienne) propose : Que le projet de loi C-205, Loi modifiant la Loi sur les textes réglementaires (procédure de désaveu des règlements), soit agréé à l'étape du rapport.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Quand ce projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois? Avec la permission de la Chambre, maintenant?

Des voix: D'accord.

M. Gurmant Grewal propose: Que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

—Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion, au nom des électeurs de Surrey-Centre, de clore le débat de trois heures sur le projet de loi C-205 tendant à modifier la Loi sur les textes réglementaires pour établir une procédure de désaveu des textes réglementaires, communément appelés règlements.

Je tiens à remercier mon collègue de Île de Vancouver-Nord qui appuie mon projet de loi. Je suis fier de dire que le projet de loi C-205 est le fruit d'efforts collectifs déployés par des députés de tous les partis représentés à la Chambre ainsi que par des sénateurs, en particulier ceux qui siègent au Comité mixte permanent de l'examen de la réglementation que j'ai eu l'honneur de présider. Je remercie mon coprésident ainsi que les membres et le personnel du comité pour leur appui et leur contribution à l'étude de ce projet de loi.

Je remercie également le député de Nanaimo—Alberni qui m'a permis d'intervenir aujourd'hui en me cédant le temps prévu aujourd'hui pour l'étude de son projet de loi d'initiative parlementaire.

Pendant que j'y suis, j'aimerais aussi remercier le personnel de la Chambre qui m'a aidé à rédiger ce projet de loi. J'ai beaucoup apprécié les efforts consentis par tous ceux qui ont participé à l'élaboration du projet de loi, et en particulier par tous les leaders à la Chambre qui ont été d'une grande collaboration. Je m'estime très chanceux que ce projet de loi soit destiné sous peu à devenir loi. Je suis ravi de la collaboration que j'ai obtenue des députés et sénateurs.

Pour la gouverne des téléspectateurs, je souligne que l'annulation est un des moyens traditionnels dont dispose une assemblée législative pour contrôler la prise de mesures législatives subordonnées, c'est-à-dire qu'elle permet aux législateurs de rejeter un texte réglementaire pris en vertu d'un pouvoir délégué par le Parlement. La procédure d'annulation existe depuis de nombreuses années au sein d'autres pays du Commonwealth. Le projet de loi vise à assurer la mise en place d'un cadre législatif permettant l'adoption d'une procédure similaire à l'échelon fédéral au Canada.

Le projet de loi fournirait tout d'abord un cadre législatif à la procédure actuellement prévue dans notre Règlement, de sorte que nous disposerions d'une base sur laquelle asseoir la procédure d'annulation; deuxièmement, il élargirait l'application de cette procédure aux règlements pris par des personnes ou des organismes autres que le gouverneur en conseil ou des ministres.

Autrement dit, tous les règlements adoptés au Canada seraient analysés en détail par le Comité mixte permanent ou par ce comité, avec l'autorisation du Parlement. Tous les règlements seraient examinés par des élus.

Initiatives parlementaires

Le Parlement du Canada est la source de tout pouvoir législatif. En réalité, ce pouvoir est délégué non seulement au gouverneur en conseil et au ministre, mais aussi aux divers autres organismes chargés de prendre des règlements, comme le CRTC, l'Office des transports du Canada et de nombreux autres organismes et conseils.

Quand ces organismes exercent ces pouvoirs subordonnés de prendre des règlements, ils exercent en fait un pouvoir qui tire son origine de la Chambre des communes et du Parlement. Par conséquent, le Parlement a non seulement le droit, mais aussi la responsabilité de contrôler l'exercice des pouvoirs qui lui sont délégués.

Un examen parlementaire efficace doit être accompagné d'un contrôle parlementaire efficace. Ce contrôle parlementaire efficace n'existait pas auparavant. Cela n'a pas toujours été le cas pendant de nombreuses années, les règlements étant assujettis à la surveillance et à l'examen du Parlement depuis près de trois décennies. L'écart a été en partie comblé en 1986 lorsque le gouvernement de l'époque a accepté d'être lié par le Règlement prévoyant une procédure d'annulation.

• (1245)

Toutefois, puisque notre Règlement n'a pas force de loi, la procédure actuelle ne vise qu'une partie des règlements assujettis à un examen parlementaire.

Comme tous le savent, 80 p. 100 des lois au Canada prennent la forme de règlements pris à huis clos et 20 p. 100 sont adoptées dans cette Chambre. Tous les projets de loi dont nous discutons avec fougue et sur lesquels nous votons ne représentent qu'environ 20 p. 100 de l'ensemble des mesures législatives. L'importance de ce projet de loi est donc considérable. Qui plus est, les textes réglementaires touchent tous les Canadiens. Dès notre réveil, dès que nous prenons un premier café ou un bol de céréales le matin, nous avons affaire à des règlements. Je suis convaincu que les règlements visent le moindre geste que nous posons. Par ailleurs, les coûts d'observation des règlements sont énormes pour les entreprises. On estime ces coûts à 113 millions de dollars. C'est un lourd fardeau pour les entreprises.

La réglementation a des effets incroyables sur la vie quotidienne des Canadiens. On réclame de plus en plus une réforme réglementaire qui s'impose au Canada et nous ne manquerons pas de nous pencher sur ce dossier. Le gouvernement n'aura d'autre choix que de supprimer la paperasserie, mettre en place une réglementation intelligente et parvenir à l'efficacité. Une réforme s'impose dans tous les cas de chevauchement de règlements.

Je ne prendrai pas beaucoup de temps, mais je tiens à mentionner quelques faits. Lorsque cette procédure a été mise en application pour la première fois, en 1986, on a dit qu'il s'agissait d'une expérience qui, si elle s'avérait concluante, donnerait lieu à l'établissement d'une procédure d'annulation reconnue par la loi. L'expérience a été un succès, que l'on a évité de reconnaître pendant de nombreuses années, mais nous sommes justifiés d'étendre la portée de cette procédure de manière à ce que l'examen

parlementaire s'accompagne d'un contrôle parlementaire. Le seul moyen de faire cela est d'adopter une mesure législative, comme celle que propose le projet de loi C-205.

Plus de trois décennies après l'entrée en vigueur de la Loi sur les textes réglementaires, je pense que le moment est venu pour le Parlement du Canada de se donner les moyens d'exercer un contrôle démocratique et rigoureux à l'égard des textes réglementaires fédéraux. S'il est adopté, le projet de loi sera un jalon historique important dans le rétablissement de l'obligation de rendre compte, ainsi que des réformes démocratiques et parlementaires, que mon parti, l'Alliance canadienne, réclame depuis très longtemps. En donnant un fondement législatif à la procédure d'annulation actuelle, on pourra combler l'écart entre l'examen et le contrôle parlementaires. Cela garantira également que la procédure est légalement en vigueur.

Le projet de loi C-205 vise à permettre aux parlementaires de s'acquitter de leurs responsabilités afin de surveiller efficacement l'exercice des pouvoirs législatifs qu'ils délèguent. Ce projet de loi redonnera au système son caractère démocratique, au lieu de laisser aux bureaucrates le soin de décider des règlements qui touchent à tous les aspects de la vie des Canadiens.

La réforme de la présente procédure d'annulation que prévoit le projet de loi C-205 bénéficie de l'appui du Comité mixte permanent sur l'examen de la réglementation. Elle répond déjà aux préoccupations exprimées plus tôt par des députés, car celles-ci ne touchent pas aux principes du projet de loi, mais plutôt à d'apparents problèmes pratiques.

Comme le leader parlementaire du gouvernement semble très impatient de renvoyer ce projet de loi au Sénat, je dirai pour terminer que tous les membres du comité et les leaders parlementaires de tous les partis en sont arrivés à un consensus. Je puis assurer aux députés que le projet de loi est fin prêt pour la prochaine étape. J'exhorte la Chambre à consentir unanimement à ce que ce projet de loi soit renvoyé à l'autre endroit pour y être promulgué. Je remercie à l'avance les députés d'appuyer cette importante initiative.

Comme je suis le dernier député à prendre la parole avant que la Chambre n'ajourne ses travaux pour l'été, je tiens à vous souhaiter, madame la Présidente, et à souhaiter à tous les députés de passer de magnifiques vacances.

• (1250)

Le président suppléant (Mme Bakopanos): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Initiatives parlementaires

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Comme il est
12 h 54, la Chambre s'ajourne jusqu'à 11 heures le lundi 15

septembre 2003, conformément aux paragraphes 28(2) et 24(1) du
Règlement et à un ordre pris plus tôt aujourd'hui.

(La séance est levée à 12 h 54.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le vice-président et président des comités pléniers

M. BOB KILGER

Le vice-président des comités pléniers

M. RÉGINALD BÉLAIR

Le vice-président adjoint des comités pléniers

MME ELENI BAKOPANOS

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. JACQUES SAADA

M. DALE JOHNSTON

M. JOHN REYNOLDS

L'HON. DON BOUDRIA

M. LOYOLA HEARN

M. MICHEL GUIMOND

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Barnes, Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélair, Réginald, Le président suppléant	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélanger, Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brison, Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bryden, John	Ancaster—Dundas— Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.
Bulte, Sarmite	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	AC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	AC
Calder, Murray, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Lib. ind.
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	AC
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	AC
Cuzner, Rodger, secrétaire parlementaire du premier ministre	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Beauce	Québec	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, R. John	Bonavista—Trinity— Conception	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam —Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Frulla, Liza	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gagnon, Sébastien	Lac-Saint-Jean—Saguenay	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing— Pembroke	Ontario	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gaudet, Roger	Berthier—Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary— Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	AC
Grose, Ivan, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency— Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood—St. James— Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André, secrétaire parlementaire de la Coopération internationale	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PC
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	AC
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob, Le Vice-président	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, Walt	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	Ind.
LeBlanc, Dominic, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Ontario	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve, secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées)	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PC
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	AC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique	AC
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique	AC
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	Colombie-Britannique	AC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	AC
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	AC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	AC
Murphy, Shawn	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	Ind.
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Péric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	AC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Middlesex	Ontario	PC
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Serré, Benoît	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.
Sgro, Judy, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Ontario	Lib.
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	AC
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	AC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	AC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	AC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	AC
Tirabassi, Tony, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	AC
Tonks, Alan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	AC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ ind.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	AC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	AC
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	AC
Wood, Bob	Nipissing	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	AC
VACANCE	Témiscamingue	Québec	
VACANCE	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière.....	Québec	

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Deuxième session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (26)		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	AC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Harper, Stephen, chef de l'opposition	Calgary-Sud-Ouest	AC
Hill, Grant	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, L'hon. David, secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Edmonton-Sud-Est	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, ministre de la Santé	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, L'hon. Herb, ministre des Ressources naturelles	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	AC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	AC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	AC
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	AC
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, L'hon. Stephen, secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Richmond	Lib.
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	AC
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, L'hon. Wayne, solliciteur général du Canada	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe	Egmont	Lib.
Murphy, Shawn	Hillsborough	Lib.
MANITOBA (14)		
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, John	Charleswood—St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Lib.
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hubbard, Charles, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.....	Miramichi.....	Lib.
LeBlanc, Dominic, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Beauséjour—Petitcodiac.....	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg.....	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest.....	PC
Wayne, Elsie	Saint John	PC
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, Scott	Kings—Hants	PC
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC
Cuzner, Rodger, secrétaire parlementaire du premier ministre	Bras d'Or—Cape Breton.....	Lib.
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald.....	South Shore	PC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC
McDonough, Alexa.....	Halifax	NPD
Regan, Geoff, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest.....	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley— Eastern Shore.....	NPD
Thibault, L'hon. Robert, ministre des Pêches et des Océans	Ouest Nova.....	Lib.
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Nunavut.....	Lib.
ONTARIO (103)		
Adams, Peter.....	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Brampton-Centre.....	Lib.
Augustine, L'hon. Jean, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore.....	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen, secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national	Brampton-Ouest—Mississauga.....	Lib.
Bélaïr, Réginald, Le président suppléant.....	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène.....	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, Carolyn.....	St. Paul's.....	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio, secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Vaughan—King—Aurora.....	Lib.
Bonin, Raymond.....	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey.....	Lib.
Boudria, L'hon. Don, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell.....	Lib.
Brown, Bonnie.....	Oakville.....	Lib.
Bryden, John.....	Ancaster—Dundas—Flamborough— Aldershot	Lib.
Bulte, Sarmite.....	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre.....	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor, ministre du Revenu national	Thornhill.....	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carroll, Aileen, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David, ministre des Transports	Don Valley-Est	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila, ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Lib.
Finlay, John	Oxford	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Oshawa	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Lib.
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, Joe	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keys, Stan	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob, Le Vice-président	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, Walt	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve, secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées)	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John, vice-premier ministre et ministre des Finances	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre de la Défense nationale	Markham	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Nault, L'hon. Robert, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Lib.
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.
Péric, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Rock, L'hon. Allan, ministre de l'Industrie	Etobicoke-Centre	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Middlesex	PC
Serré, Benoît	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane, ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony, secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan, ministre de la Coopération internationale	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.

QUÉBEC (73)

Allard, Carole-Marie, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni, Le président suppléant	Ahuntsic	Lib.
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carignan, Jean-Guy.....	Québec-Est	Lib. ind.
Cauchon, L'hon. Martin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Outremont	Lib.
Charbonneau, Yvon.....	Anjou—Rivière-des-Prairies.....	Lib.
Chrétien, Le très hon. Jean, premier ministre	Saint-Maurice	Lib.
Coderre, L'hon. Denis, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.....	Bourassa	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal.....	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphon-D-Guiral, Madeleine	Laval-Centre.....	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable.....	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales.....	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec).....	Beauce	Lib.
Duceppe, Gilles.....	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.....	Portneuf.....	Lib.
Farrah, Georges, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans.....	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la- Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde	Laval-Ouest.....	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Frulla, Liza.....	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec.....	BQ
Gagnon, Marcel.....	Champlain	BQ
Gagnon, Sébastien	Lac-Saint-Jean—Saguenay	BQ
Gaudet, Roger	Berthier—Montcalm	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de- Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, André, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, Marlene, secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Laframboise, Mario.....	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine.....	Mercier	BQ
Lancôt, Robert	Châteauguay.....	BQ
Lebel, Ghislain.....	Chambly	Ind.
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier.....	BQ
Marcil, Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie.....	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, L'hon. Paul	LaSalle—Émard.....	Lib.
Ménard, Réal.....	Hochelaga—Maisonneuve.....	BQ
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie).....	Brome—Missisquoi.....	Lib.
Patry, Bernard.....	Pierrefonds—Dollard	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil du Trésor	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane, secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ ind.
VACANCE	Lévis-et-Chute-de-la-Chaudière	
VACANCE	Témiscamingue	

SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Wascana	Lib.
Liberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Ind.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)

Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	PC
Byrne, L'hon. Gerry, ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC
Efford, R. John	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)		
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse).....	Western Arctic	Lib.
YUKON (1)		
Bagnell, Larry.....	Yukon.....	Lib.

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 13 juin 2003 — 2^e Session, 37^e Législature)

AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président: Raymond Bonin

Vice-présidents: Nancy Karetak-Lindell
Maurice Vellacott

Gérard Binet
Serge Cardin
David Chatters
Stan Dromisky

John Godfrey
Charles Hubbard
Yvan Loubier

Inky Mark
Pat Martin
Anita Neville

Brian Pallister
Julian Reed
Benôit Serré

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
André Bachand
Claude Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
Joe Clark
Joe Comartin
Paul Crête

John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Ghislain Fournier
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill

Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Robert Lanctôt
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Richard Marceau
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Charlie Penson

Gilles-A. Perron
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Jean-Yves Roy
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Président:	Bernard Patry	Vice-présidents:	Stockwell Day Diane Marleau	
Stéphane Bergeron	Irwin Cotler	John Harvard	Alexa McDonough	(18)
Murray Calder	John Duncan	André Harvey	Deepak Obhrai	
Aileen Carroll	Art Eggleton	Francine Lalonde	Karen Redman	
Bill Casey	Mark Eyking	Keith Martin		

Membres associés

Jim Abbott	Ken Epp	Gary Lunn	Svend Robinson
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	James Lunney	Yves Rocheleau
Rob Anders	Raymonde Folco	Peter MacKay	Benoît Sauvageau
David Anderson	Paul Forseth	Gurbax Malhi	Gary Schellenberger
André Bachand	Cheryl Gallant	Inky Mark	Werner Schmidt
Claude Bachand	Peter Goldring	Pat Martin	Carol Skelton
Roy Bailey	Jim Gouk	Brian Masse	Monte Solberg
Sue Barnes	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Colleen Beaumier	Deborah Grey	Grant McNally	Bob Speller
Leon Benoit	Art Hanger	Val Meredith	Larry Spencer
Bernard Bigras	Mac Harb	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Bill Blaikie	Stephen Harper	Bob Mills	Peter Stoffer
Rick Borotsik	Richard Harris	James Moore	Chuck Strahl
Garry Breitkreuz	Loyola Hearn	Shawn Murphy	Greg Thompson
Scott Brison	John Herron	Lorne Nystrom	Myron Thompson
Andy Burton	Grant Hill	Pat O'Brien	Vic Toews
Chuck Cadman	Jay Hill	Brian Pallister	Tony Valeri
Rick Casson	Howard Hilstrom	Pierre Paquette	Maurice Vellacott
David Chatters	Betty Hinton	Charlie Penson	Joseph Volpe
Joe Clark	Rahim Jaffer	Beth Phinney	Elsie Wayne
Paul Crête	Dale Johnston	James Rajotte	Randy White
John Cummins	Gerald Keddy	Scott Reid	Ted White
Norman Doyle	Jason Kenney	John Reynolds	John Williams
Antoine Dubé	Karen Kraft Sloan	Gerry Ritz	Lynne Yelich
Reed Elley	Yvan Loubier		

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Président:	Mac Harb	Vice-présidents:	Stéphane Bergeron Mark Eyking	
Bill Blaikie	Rick Casson	Bob Speller	Tony Valeri	(9)
Bill Casey	Pat O'Brien			

SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Président:	Irwin Cotler	Vice-présidents:	Colleen Beaumier Deepak Obhrai	
Bill Casey	Gurbax Malhi	Svend Robinson	Yves Rocheleau	(9)
Karen Kraft Sloan	Beth Phinney			

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président: Paul Steckle

Vice-présidents: Howard Hilstrom
Rose-Marie Ur

David Anderson
Gérard Binet
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz

Claude Duplain
Mark Eyking
Marcel Gagnon

Rick Laliberte
John Maloney
Larry McCormick

Louis Plamondon
Dick Proctor
Bob Speller

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Norman Doyle

John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney

Mario Laframboise
Robert Lanctôt
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
Gilles-A. Perron
James Rajotte
Scott Reid

John Reynolds
Gerry Ritz
Jean-Yves Roy
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Suzanne Tremblay
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président: Joe Fontana

Vice-présidents: Madeleine Dalphond-Guiral
Jerry Pickard

Diane Ablonczy
Sarkis Assadourian
John Bryden
Yvon Charbonneau

Libby Davies
Sophia Leung
Inky Mark

Grant McNally
John O'Reilly
Massimo Pacetti

David Price
Yves Rocheleau
Lynne Yelich

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Bernard Bigras
Bill Blaikie
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer

Dale Johnston
Jim Karygiannis
Gerald Keddy
Jason Kenney
Francine Lalonde
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Keith Martin
Brian Masse
Philip Mayfield
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Anita Neville
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Joseph Volpe
Judy Wasylcyia-Leis
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams

COMPTES PUBLICS**Président:** John Williams**Vice-présidents:** Mac Harb
Beth PhinneyColleen Beaumier
Odina Desrochers
John Finlay
Paul ForsethRoger Gaudet
Gerald Keddy
Sophia Leung
Steve MahoneyPhilip Mayfield
Val Meredith
Shawn MurphyMassimo Pacetti
Tony Tirabassi
Judy Wasylycia-Leis

(17)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day
Bev DesjarlaisNorman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale JohnstonJason Kenney
Robert Lanctôt
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Grant McNally
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
Gilles-A. Perron
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry RitzJacques Saada
Benoît Sauvageau
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Joseph Volpe
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
Lynne Yelich

DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

Président: David Pratt

Vice-présidents: David Price
Elsie Wayne

Rob Anders	Bill Blaikie	Dominic LeBlanc	Lawrence O'Brien	(16)
Claude Bachand	Cheryl Gallant	Joe McGuire	Janko Péric	
Leon Benoit	Ivan Grose	Anita Neville	Louis Plamondon	
Robert Bertrand				

Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	John Reynolds
Diane Ablonczy	Paul Forseth	James Lunney	Gerry Ritz
David Anderson	Peter Goldring	Peter MacKay	Svend Robinson
André Bachand	Jim Gouk	John Maloney	Gary Schellenberger
Roy Bailey	Gurmant Grewal	Inky Mark	Werner Schmidt
Rex Barnes	Deborah Grey	Keith Martin	Carol Skelton
Stéphane Bergeron	Monique Guay	Pat Martin	Monte Solberg
Rick Borotsik	Art Hanger	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Garry Breitzkreuz	Stephen Harper	Alexa McDonough	Larry Spencer
Scott Brison	Richard Harris	Grant McNally	Darrel Stinson
Andy Burton	Loyola Hearn	Dan McTeague	Peter Stoffer
Chuck Cadman	John Herron	Val Meredith	Chuck Strahl
Bill Casey	Grant Hill	Rob Merrifield	Greg Thompson
Rick Casson	Jay Hill	Bob Mills	Myron Thompson
Marlene Catterall	Howard Hilstrom	James Moore	Vic Toews
David Chatters	Betty Hinton	John O'Reilly	Rose-Marie Ur
Joe Clark	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
John Cummins	Dale Johnston	Brian Pallister	Randy White
Stockwell Day	Gerald Keddy	Charlie Penson	Ted White
Norman Doyle	Jason Kenney	Carmen Provenzano	John Williams
Stan Dromisky	Francine Lalonde	James Rajotte	Bob Wood
John Duncan	Wendy Lill	Scott Reid	Lynne Yelich
Reed Elley	Yvan Loubier		

SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président: Bob Wood

Vice-président:

Roy Bailey	Ivan Grose	Louis Plamondon	Rose-Marie Ur	(9)
Bill Blaikie	Dan McTeague	Carmen Provenzano	Elsie Wayne	

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président:	Judi Longfield	Vice-présidents:	Eugène Bellemare Monte Solberg	
Peter Adams	Peter Goldring	Ovid Jackson	Larry Spencer	(18)
Libby Davies	Jim Gouk	Gurbax Malhi	Diane St-Jacques	
Norman Doyle	Monique Guay	Larry McCormick	Suzanne Tremblay	
John Finlay	Tony Ianno	Raymond Simard		

Membres associés

Jim Abbott	Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	Dick Proctor
Diane Ablonczy	Antoine Dubé	Dale Johnston	James Rajotte
Peter Adams	John Duncan	Nancy Karetak-Lindell	Scott Reid
Rob Anders	Reed Elley	Gerald Keddy	John Reynolds
David Anderson	Ken Epp	Jason Kenney	Gerry Ritz
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Robert Lanctôt	Jean-Yves Roy
Roy Bailey	Paul Forseth	Wendy Lill	Gary Schellenberger
Rex Barnes	Christiane Gagnon	Yvan Loubier	Werner Schmidt
Mauril Bélanger	Marcel Gagnon	Gary Lunn	Carol Skelton
Carolyn Bennett	Sébastien Gagnon	James Lunney	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Jocelyne Girard-Bujold	Inky Mark	Chuck Strahl
Diane Bourgeois	John Godfrey	Keith Martin	Greg Thompson
Garry Breitzkreuz	Yvon Godin	Pat Martin	Myron Thompson
Scott Brison	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Tony Tirabassi
Andy Burton	Deborah Grey	Grant McNally	Vic Toews
Chuck Cadman	Art Hanger	Réal Ménard	Alan Tonks
Bill Casey	Stephen Harper	Val Meredith	Maurice Vellacott
Rick Casson	Richard Harris	Rob Merrifield	Judy Wasylcyia-Leis
David Chatters	Loyola Hearn	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	John Herron	James Moore	Randy White
Paul Crête	Grant Hill	Anita Neville	Ted White
John Cummins	Jay Hill	Deepak Obhrai	John Williams
Madeleine Dalphond-Guiral	Howard Hilstrom	Brian Pallister	Lynne Yelich
Stockwell Day	Betty Hinton	Charlie Penson	

SOUS-COMITÉ DES ENFANTS ET JEUNES À RISQUE

Président:	John Godfrey	Vice-président:		
Sébastien Gagnon	Wendy Lill	Larry Spencer	Tony Tirabassi	(9)
Loyola Hearn	Anita Neville	Diane St-Jacques	Alan Tonks	

SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président:	Carolyn Bennett	Vice-président:		
Mauril Bélanger	Norman Doyle	Nancy Karetak-Lindell	Anita Neville	(9)
Madeleine Dalphond-Guiral	Reed Elley	Wendy Lill	Tony Tirabassi	

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président: Charles Caccia

Vice-président: John Herron

Mark Assad
Roy Bailey
Bernard Bigras
Joe Comartin

Sébastien Gagnon
Joe Jordan
Rick Laliberte
Gary Lunn

Bob Mills
Julian Reed
Andy Savoy

Hélène Scherrer
Paul Szabo
Alan Tonks

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Rex Barnes
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day

Bev Desjarlais
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer

Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Robert Lanctôt
Clifford Lincoln
Yvan Loubier
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
James Rajotte
Scott Reid

John Reynolds
Gerry Ritz
Svend Robinson
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

FINANCES**Président:** Sue Barnes**Vice-présidents:** Nick Discepola
Richard HarrisScott Brison
Rick Casson
Roy Cullen
Albina GuarnieriRahim Jaffer
Sophia Leung
Maria Minna
Shawn MurphyPierre Paquette
Charlie Penson
Pauline Picard
Gary PillitteriTony Valeri
Judy Wasylcia-Leis
Bryon Wilfert

(18)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Carolyn Bennett
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Norman Doyle
Antoine DubéJohn Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Monique Guay
Art Hanger
Stephen Harper
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Dale Johnston
Gerald KeddyJason Kenney
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Richard Marceau
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Alexa McDonough
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Gilles-A. Perron
Joe Peschisolido
James RajotteScott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Judy Sgro
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Bob Wood
Lynne Yelich

INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président: Walt Lastewka

Vice-présidents: Dan McTeague
James Rajotte

André Bachand
Larry Bagnell
Paul Crête
Brian Fitzpatrick

Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Serge Marcil

Brian Masse
Gilbert Normand
Andy Savoy

Brent St. Denis
Paddy Torsney
Joseph Volpe

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Rex Barnes
Eugène Bellemare
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Bernard Bigras
Gérard Binet
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Stockwell Day

Bev Desjarlais
Odina Desrochers
Norman Doyle
Antoine Dubé
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Paul Forseth
Christiane Gagnon
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer

Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Mario Laframboise
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Joe McGuire
Grant McNally
Réal Ménard
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Pierre Paquette

Charlie Penson
Dick Proctor
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

Président: Andy Scott

Vice-présidents: Chuck Cadman
John McKay

Garry Breitkreuz	Robert Lanctôt	John Maloney	Joe Peschisolido	(18)
Irwin Cotler	Derek Lee	Richard Marceau	Kevin Sorenson	
Hedy Fry	Peter MacKay	Lorne Nystrom	Vic Toews	
Marlene Jennings	Paul Harold Macklin	Pat O'Brien		

Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Dale Johnston	Geoff Regan
Diane Ablonczy	Bev Desjarlais	Gerald Keddy	Scott Reid
Rob Anders	Norman Doyle	Jason Kenney	John Reynolds
David Anderson	John Duncan	Yvan Loubier	Gerry Ritz
André Bachand	Reed Elley	Gary Lunn	Svend Robinson
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	James Lunney	Gary Schellenberger
Rex Barnes	Paul Forseth	Inky Mark	Werner Schmidt
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Keith Martin	Carol Skelton
Bernard Bigras	Peter Goldring	Philip Mayfield	Monte Solberg
Bill Blaikie	Jim Gouk	Alexa McDonough	Larry Spencer
Rick Borotsik	Gurmant Grewal	Grant McNally	Darrel Stinson
Diane Bourgeois	Deborah Grey	Réal Ménard	Chuck Strahl
Scott Brison	Art Hanger	Val Meredith	Greg Thompson
Andy Burton	Stephen Harper	Bob Mills	Myron Thompson
Bill Casey	Richard Harris	James Moore	Maurice Vellacott
Rick Casson	Loyola Hearn	Lynn Myers	Judy Wasylcia-Leis
David Chatters	John Herron	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
Joe Clark	Grant Hill	Brian Pallister	Randy White
Joe Comartin	Jay Hill	Charlie Penson	Ted White
John Cummins	Howard Hilstrom	David Pratt	Bryon Wilfert
Madeleine Dalphond-Guiral	Betty Hinton	Dick Proctor	John Williams
Libby Davies	Rahim Jaffer	James Rajotte	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

Président: Derek Lee

Vice-présidents: Marlene Jennings
Kevin Sorenson

Robert Lanctôt	John McKay	Lorne Nystrom	Geoff Regan	(11)
Peter MacKay	Lynn Myers	David Pratt	Vic Toews	

SOUS-COMITÉ DE L'EXAMEN DES LOIS SUR LE RACOLAGE

Président:

Vice-président:

LANGUES OFFICIELLES

Président: Mauril Bélanger

Vice-présidents: Yvon Godin
Yolande Thibeault

Carole-Marie Allard	Jeannot Castonguay	Rahim Jaffer	Scott Reid	(16)
Mark Assad	Christiane Gagnon	Jason Kenney	Benoît Sauvageau	
Eugène Bellemare	John Herron	Dan McTeague	Raymond Simard	
John Bryden				

Membres associés

Jim Abbott	Stockwell Day	Gerald Keddy	Gary Schellenberger
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Yvan Loubier	Werner Schmidt
Rob Anders	John Duncan	Gary Lunn	Carol Skelton
David Anderson	Reed Elley	James Lunney	Monte Solberg
André Bachand	Ken Epp	Peter MacKay	Kevin Sorenson
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Keith Martin	Larry Spencer
Rex Barnes	Paul Forseth	Philip Mayfield	Guy St-Julien
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Grant McNally	Darrel Stinson
Stéphane Bergeron	Peter Goldring	Val Meredith	Chuck Strahl
Rick Borotsik	Jim Gouk	Rob Merrifield	Greg Thompson
Garry Breitreuz	Gurmant Grewal	Bob Mills	Myron Thompson
Scott Brison	Deborah Grey	James Moore	Vic Toews
Andy Burton	Art Hanger	Lorne Nystrom	Suzanne Tremblay
Chuck Cadman	Stephen Harper	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
Bill Casey	Richard Harris	Brian Pallister	Elsie Wayne
Rick Casson	Grant Hill	Charlie Penson	Randy White
David Chatters	Jay Hill	Louis Plamondon	Ted White
Joe Clark	Howard Hilstrom	James Rajotte	John Williams
Joe Comartin	Betty Hinton	John Reynolds	Lynne Yelich
John Cummins	Dale Johnston	Gerry Ritz	

LIAISON

Président: Walt Lastewka

Vice-président: Judi Longfield

Peter Adams	Raymond Bonin	Gurmant Grewal	Andy Scott	(20)
Reg Alcock	Bonnie Brown	Clifford Lincoln	Paul Steckle	
Sue Barnes	Charles Caccia	Bernard Patry	Tom Wappel	
Mauril Bélanger	Joe Comuzzi	David Pratt	John Williams	
Carolyn Bennett	Joe Fontana			

Membres associés

Jim Abbott	Yvon Godin	Bill Matthews	James Rajotte
Eugène Bellemare	Mac Harb	John McKay	Benoît Sauvageau
Paul Bonwick	Richard Harris	Dan McTeague	Monte Solberg
Chuck Cadman	John Herron	Réal Ménard	Peter Stoffer
Madeleine Dalphond-Guiral	Howard Hilstrom	James Moore	Yolande Thibeault
Stockwell Day	Dale Johnston	Carolyn Parrish	Rose-Marie Ur
Nick Discepola	Nancy Karetak-Lindell	Beth Phinney	Tony Valeri
Stan Dromisky	Derek Lee	Jerry Pickard	Maurice Vellacott
Paul Forseth	Diane Marleau	David Price	Elsie Wayne

SOUS-COMITÉ SUR LES SALLES DE COMITÉ

Président:		Vice-président:		
Peter Adams	Gurmant Grewal	Judi Longfield	John Williams	(6)
Mauril Bélanger	Walt Lastewka			

SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

Président:	Walt Lastewka	Vice-président:		
Reg Alcock	Bonnie Brown	Judi Longfield	Tom Wappel	(9)
Mauril Bélanger	Joe Fontana	Andy Scott	John Williams	

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Président:	Reg Alcock	Vice-présidents:	Paul Forseth Tony Valeri	
Carolyn Bennett	Raymonde Folco	Pat Martin	Judy Sgro	(16)
Scott Brison	Robert Lanctôt	Gilles-A. Perron	Paul Szabo	
Roy Cullen	Steve Mahoney	Gerry Ritz	Tony Tirabassi	
Ken Epp				

Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	Rahim Jaffer	Dick Proctor
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Dale Johnston	James Rajotte
Rob Anders	Liza Frulla	Gerald Keddy	Scott Reid
David Anderson	Christiane Gagnon	Jason Kenney	John Reynolds
André Bachand	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Gary Schellenberger
Roy Bailey	Jocelyne Girard-Bujold	James Lunney	Werner Schmidt
Rex Barnes	Yvon Godin	Peter MacKay	Carol Skelton
Leon Benoit	Peter Goldring	Inky Mark	Monte Solberg
Rick Borotsik	Jim Gouk	Keith Martin	Kevin Sorenson
Garry Breitreuz	Gurmant Grewal	Brian Masse	Larry Spencer
Andy Burton	Deborah Grey	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Chuck Cadman	Monique Guay	Grant McNally	Chuck Strahl
Bill Casey	Art Hanger	Réal Ménard	Greg Thompson
Rick Casson	Stephen Harper	Val Meredith	Myron Thompson
David Chatters	Richard Harris	Rob Merrifield	Vic Toews
Joe Clark	Loyola Hearn	Bob Mills	Maurice Vellacott
Paul Crête	John Herron	James Moore	Elsie Wayne
John Cummins	Grant Hill	Deepak Obhrai	Randy White
Stockwell Day	Jay Hill	Brian Pallister	Ted White
Odina Desrochers	Howard Hilstrom	Pierre Paquette	John Williams
Norman Doyle	Betty Hinton	Charlie Penson	Lynne Yelich
John Duncan			

SOUS-COMITÉ DU RENOUVELLEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

Présidents:	Roy Cullen Paul Forseth	Vice-président:		
Carolyn Bennett	Monique Guay	Pat Martin	Judy Sgro	(6)

SOUS-COMITÉ DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Présidents: Gerry Ritz
Tony Valeri

Vice-président:

Gilles-A. Perron

Paul Szabo

Tony Tirabassi

(5)

PATRIMOINE CANADIEN

Président: Clifford Lincoln

Vice-présidents: Jim Abbott
Paul Bonwick

Carole-Marie Allard
Sarmite Bulte
R. John Efford
Liza Frulla

Christiane Gagnon
John Harvard
Wendy Lill

James Lunney
Dennis Mills
Gary Schellenberger

Alex Shepherd
Caroline St-Hilaire
Chuck Strahl

(16)

Membres associés

Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Diane Bourgeois
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
John Cummins

Libby Davies
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton

Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Robert Lanctôt
Yvan Loubier
Gary Lunn
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
Dick Proctor
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Suzanne Tremblay
Maurice Vellacott
Judy Wasylcyia-Leis
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

PÊCHES ET OCÉANS

Président: Tom Wappel

Vice-présidents: Bill Matthews
Peter Stoffer

Andy Burton
John Cummins
Rodger Cuzner
R. John Efford

Reed Elley
Georges Farrah
Ghislain Fournier

Loyola Hearn
Dominic LeBlanc
Joe Peschisolido

Carmen Provenzano
Jean-Yves Roy
Bob Wood

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan

Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Marcel Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston

Gerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz

Svend Robinson
Yves Rocheleau
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Suzanne Tremblay
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

SANTÉ

Président: Bonnie Brown

Vice-présidents: Stan Dromisky
Réal Ménard

Carolyn Bennett
Diane Bourgeois
Jeannot Castonguay
Brenda Chamberlain

Raymonde Folco
Hedy Fry
Betty Hinton

Rob Merrifield
Svend Robinson
Hélène Scherrer

Carol Skelton
Yolande Thibeault
Greg Thompson

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
John Cummins
Madeleine Dalphond-Guiral
Libby Davies

Stockwell Day
Bev Desjarlais
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill

Howard Hilstrom
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
John Maloney
Inky Mark
Keith Martin
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson

Pauline Picard
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Judy Wasylcyia-Leis
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

TRANSPORTS

Président: Joe Comuzzi

Vice-présidents: John Cannis
James Moore

Larry Bagnell	Roger Gallaway	Stan Keyes	Pat O'Brien	(16)
Rex Barnes	Jim Gouk	Mario Laframboise	Marcel Proulx	
Bev Desjarlais	Ovid Jackson	Robert Lanctôt	Lynne Yelich	
Liza Frulla				

Membres associés

Jim Abbott	Norman Doyle	Howard Hilstrom	James Rajotte
Diane Ablonczy	Antoine Dubé	Betty Hinton	Scott Reid
Rob Anders	John Duncan	Rahim Jaffer	John Reynolds
David Anderson	Reed Elley	Dale Johnston	Gerry Ritz
Gérard Asselin	Ken Epp	Gerald Keddy	Gary Schellenberger
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Jason Kenney	Werner Schmidt
Roy Bailey	Paul Forseth	Yvan Loubier	Carol Skelton
Leon Benoit	Ghislain Fournier	Gary Lunn	Monte Solberg
Bernard Bigras	Christiane Gagnon	James Lunney	Kevin Sorenson
Paul Bonwick	Cheryl Gallant	Peter MacKay	Larry Spencer
Rick Borotsik	Roger Gaudet	Inky Mark	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Jocelyne Girard-Bujold	Keith Martin	Peter Stoffer
Scott Brison	Peter Goldring	Philip Mayfield	Chuck Strahl
Andy Burton	Gurmant Grewal	Grant McNally	Greg Thompson
Chuck Cadman	Deborah Grey	Réal Ménard	Myron Thompson
Bill Casey	Art Hanger	Val Meredith	Vic Toews
Rick Casson	Stephen Harper	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
David Chatters	Richard Harris	Bob Mills	Elsie Wayne
Joe Clark	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Randy White
Paul Crête	John Herron	Brian Pallister	Ted White
John Cummins	Grant Hill	Charlie Penson	John Williams
Stockwell Day	Jay Hill	Dick Proctor	

SOUS-COMITÉ SUR LE TRANSPORT MARITIME

Président: Roger Gallaway

Vice-président:

Rex Barnes	John Cannis	Bev Desjarlais	Roger Gaudet	(9)
Andy Burton	Joe Comuzzi	Liza Frulla	Stan Keyes	

COMITÉS SPÉCIAUX

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA MODERNISATION ET L'AMÉLIORATION DE LA PROCÉDURE À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Président: Bob Kilger

Vice-présidents: Don Boudria
John Reynolds

Libby Davies	Michel Gauthier	Loyola Hearn	Dick Proctor	(11)
Norman Doyle	Monique Guay	Stan Keyes	Werner Schmidt	

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents: Carolyn Bennett
Yves Morin

Vice-coprésident: Deborah Grey

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Roch Bolduc
Michael J. Forrestall

Jean Lapointe
Vivienne Poy

Mauril Bélanger
Robert Bertrand
Rick Borotsik
Marlene Catterall
Marcel Gagnon
Grant Hill
Jim Karygiannis

Wendy Lill
Jerry Pickard
Louis Plamondon
Jacques Saada
Guy St-Julien
Darrel Stinson
Andrew Telegdi

(21)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Garry Breitkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer

Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
James Rajotte
Scott Reid

John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: Gurmant Grewal
Céline Hervieux-Payette

Vice-coprésident: Derek Lee

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michel Biron
James Kelleher
Pana Merchant

Wilfred Moore
Pierre Claude Nolin
Gérard Phalen

Paul Bonwick
Joe Comuzzi
John Cummins
Liza Frulla
Michel Guimond
Paul Harold Macklin
John Maloney
Pat Martin

John McKay
Lynn Myers
Caroline St-Hilaire
Greg Thompson
Maurice Vellacott
Tom Wappel
Ted White

(24)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
André Bachand
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Scott Brison
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Stockwell Day
Norman Doyle

John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
John Herron
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer

Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Robert Lanctôt
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Keith Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Larry Spencer
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Elsie Wayne
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Comité des présidents des comités législatifs

Le vice-président et président des comités pléniers

M. BOB KILGER

Le vice-président des comités pléniers

M. RÉGINALD BÉLAIR

Le vice-président adjoint des comités pléniers

MME ELENI BAKOPANOS

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	premier ministre
L'hon. David Collenette	ministre des Transports
L'hon. David Anderson	ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Sheila Copps	ministre du Patrimoine canadien
L'hon. John Manley	vice-premier ministre et ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	ministre de la Santé
L'hon. Allan Rock	ministre de l'Industrie
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil du Trésor
L'hon. Martin Cauchon	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Jane Stewart	ministre du Développement des ressources humaines
L'hon. Stéphane Dion	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre du Commerce international
L'hon. Don Boudria	ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Lyle Vanclief	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Herb Dhaliwal	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre du Travail
L'hon. Robert Nault	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Elinor Caplan	ministre du Revenu national
L'hon. Denis Coderre	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Sharon Carstairs	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Robert Thibault	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Rey Pagtakhan	ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement)
L'hon. Susan Whelan	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Bill Graham	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Gerry Byrne	ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. John McCallum	ministre de la Défense nationale
L'hon. Wayne Easter	solliciteur général du Canada
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. David Kilgour	secrétaire d'État (Asie-Pacifique)
L'hon. Andy Mitchell	secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Maurizio Bevilacqua	secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
L'hon. Paul DeVillers	secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Gar Knutson	secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)
L'hon. Denis Paradis	secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)
L'hon. Claude Drouin	secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. Stephen Owen	secrétaire d'État (Diversification économique de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)
L'hon. Jean Augustine	secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)
L'hon. Steve Mahoney	secrétaire d'État (Sociétés d'État déterminées)

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Rodger Cuzner	du premier ministre
M. Marcel Proulx	du ministre des Transports
M. Alan Tonks	du ministre de l'Environnement
Mme Judy Sgro	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Mme Carole-Marie Allard	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Bryon Wilfert	du ministre des Finances
M. Jeannot Castonguay	de la ministre de la Santé
M. Serge Marzil	du ministre de l'Industrie
Mme Marlene Jennings	du solliciteur général du Canada
M. Tony Tirabassi	de la présidente du Conseil du Trésor
M. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
Mme Diane St-Jacques	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Joe Peschisolido	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
M. Murray Calder	du ministre du Commerce international
M. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Claude Duplain	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Mme Nancy Karetak-Lindell	du ministre des Ressources naturelles
M. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. Charles Hubbard	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Colleen Beaumier	de la ministre du Revenu national
M. Sarkis Assadourian	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Ivan Grose	du ministre des Anciens combattants
Mme Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
M. André Harvey	de la ministre de la Coopération internationale
M. Dominic LeBlanc	du ministre de la Défense nationale

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 13 juin 2003

Les travaux de la Chambre

M. Boudria	7275
Motion	7275
Adoption de la motion	7275

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique

M. Boudria	7275
Projet de loi C-42. Deuxième lecture	7275
M. Tonks	7275
M. Reynolds	7276
M. Bigras	7276
M. Comartin	7277
M. Casey	7277
Adoption de la motion; d'office, deuxième lecture, renvoi au comité, rapport sans propositions d'amendement, approbation à l'étape du rapport, troisième lecture et adoption du projet de loi	7278

Loi d'indemnisation des militaires ayant subi des blessures

Projet de loi C-44. Deuxième lecture	7278
M. Pratt	7278
M. Benoit	7279
M. Hearn	7279
M. Blaikie	7280
M. Bachand (Saint-Jean)	7280
Deuxième lecture, renvoi au comité, étude en comité, rapport sans propositions d'amendement, approbation, troisième lecture et adoption du projet de loi	7280

Question de privilège

La période des questions—Décision de la présidence	
Le Président	7280

Les travaux de la Chambre

M. Boudria	7281
Motion	7281
Adoption de la motion	7281

La Loi sur la défense nationale

Projet de loi C-35. Étape du rapport	7281
Motion d'approbation	7281
Adoption de la motion	7281
Troisième lecture	7281
Adoption de la motion; troisième lecture et adoption du projet de loi	7281

Suspension de la séance	
Suspension de la séance à 10 h 53	7282

Reprise de la séance	
Reprise de la séance à 11 heures	7282

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Les bourses d'excellence du millénaire

Mme Thibeault	7282
---------------------	------

Les transports

M. Gouk	7282
---------------	------

Les Cadets de l'air

Mme Karetak-Lindell	7282
---------------------------	------

Daniel Bleau

M. St-Julien	7282
--------------------	------

La chorale philharmonique de Kitchener-Waterloo

Mme Redman	7283
------------------	------

Le championnat international de labour

M. Reid	7283
---------------	------

Les bourses du millénaire

M. Regan	7283
----------------	------

La Fête nationale du Québec

Mme Guay	7283
----------------	------

La fiscalité

M. Peschisolido	7283
-----------------------	------

Le mariage

M. Grewal	7284
-----------------	------

Les bourses du millénaire

Mme Jennings	7284
--------------------	------

Le Proche-Orient

M. Casey	7284
----------------	------

La Médaille de la bravoure du Gouverneur général

M. Tirabassi	7284
--------------------	------

La fonction publique

Mme Bourgeois	7284
---------------------	------

La Journée nationale des autochtones

Mme Desjarlais	7285
----------------------	------

Le Churchill Women's Institute

Mme Carroll	7285
-------------------	------

Le Protocole de Kyoto

M. Rajotte	7285
------------------	------

Glen Hillson

Mme Davies	7285
------------------	------

La Journée du multiculturalisme

Mme Allard	7285
------------------	------

L'Agence des douanes et du revenu du Canada

M. Jaffer	7286
-----------------	------

Le président libérien

M. Pratt	7286
----------------	------

QUESTIONS ORALES

La santé

M. Reynolds	7286
M. Collenette	7286
M. Reynolds	7286
M. Collenette	7286
M. Reynolds	7286
M. Collenette	7287

L'agriculture

M. Penson	7287
-----------------	------

M. Collette	7287	La télévision canadienne	
M. Penson	7287	Mme Lill	7292
M. Collette	7287	Mme Allard	7292
Les marchés publics		Les célébrations du millénaire de l'arrivée des Vikings	
Mme St-Hilaire	7287	M. Harris	7292
M. Goodale	7287	M. Boudria	7292
Mme St-Hilaire	7288	M. Harris	7292
M. Goodale	7288	M. Collette	7293
M. Sauvageau	7288	L'agriculture	
M. Goodale	7288	M. Paquette	7293
M. Sauvageau	7288	M. Duplain	7293
M. Goodale	7288	M. Paquette	7293
		M. Duplain	7293
Les affaires étrangères		La défense nationale	
M. Clark	7288	M. Benoit	7293
Mme Carroll	7288	M. Goodale	7293
M. Clark	7288	M. Benoit	7293
M. Collette	7289	M. Goodale	7293
La santé		Le patrimoine canadien	
Mme Davies	7289	M. Bellemare	7293
M. Collette	7289	Mme Allard	7293
Mme Davies	7289	Les affaires étrangères	
M. Collette	7289	M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	7294
		Mme Carroll	7294
La justice		M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	7294
M. McNally	7289	Mme Carroll	7294
M. Easter	7289	L'industrie minière	
M. McNally	7289	M. Cardin	7294
M. Easter	7289	M. Bevilacqua (Vaughan—King—Aurora)	7294
L'industrie du bois d'oeuvre		Les pêches	
Mme Girard-Bujold	7290	M. Hearn	7294
M. Calder	7290	M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte)	7294
Mme Girard-Bujold	7290	Le logement	
M. Calder	7290	Mme Davies	7294
		M. Mahoney	7295
Les célébrations du millénaire de l'arrivée des Vikings		Les affaires étrangères	
M. Strahl	7290	M. Grewal	7295
M. Boudria	7290	Mme Carroll	7295
M. Strahl	7290	L'agriculture	
M. Boudria	7290	M. Loubier	7295
		M. Duplain	7295
La justice		La question de privilège	
M. Marceau	7290	Les célébrations du millénaire de l'arrivée des Vikings	
M. Easter	7290	M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte)	7295
M. Marceau	7291	M. Clark	7296
M. Easter	7291	M. Strahl	7296
Les célébrations du millénaire de l'arrivée des Vikings		Les travaux de la Chambre	
M. Moore	7291	M. Boudria	7296
M. Boudria	7291	Motion	7296
M. Moore	7291	Adoption de la motion	7296
L'environnement		Privilège	
M. St-Julien	7291	Citoyenneté et Immigration Canada —Décision de la présidence	
M. Anderson (Victoria)	7291	Le Président	7296
La fonction publique			
M. Casey	7291		
M. Collette	7291		
M. Casey	7291		
M. Collette	7292		
La santé et la sécurité au travail			
Mme McDonough	7292		
M. Easter	7292		

La Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales	
Le Président	7297

AFFAIRES COURANTES

Gouvernement en direct 2003	
M. Tirabassi	7297
Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Regan	7297
La Loi de l'impôt sur le revenu	
Projet de loi C-48. Présentation et première lecture	7297
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	7297
Les comités de la Chambre	
Langues officielles	
M. Bélanger	7297
Procédure et affaires de la Chambre	
M. Saada	7298
Les finances	
M. Cullen	7298
Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires	
M. Alcock	7298
Santé	
Mme Brown	7298
Le Code criminel	
M. Moore	7298
Projet de loi C-444. Présentation et première lecture	7298
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	7298
Loi sur le dédommagement des agents de la sécurité publique	
M. Szabo	7298
Projet de loi C-445. Présentation et première lecture	7298
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	7298
Les travaux de la Chambre	
M. Boudria	7298
Motion	7298
Adoption de la motion	7299
Pétitions	
Le mariage	
M. Benoit	7299
La pornographie juvénile	
M. Benoit	7299
La recherche sur les cellules souches adultes	
M. Benoit	7299
M. McGuire	7299

La santé	
M. Jaffer	7299
Le mariage	
M. Telegdi	7299
La pornographie juvénile	
M. Telegdi	7299
Postes Canada	
M. Telegdi	7299
Le Code criminel	
M. White (North Vancouver)	7299
Les droits de l'enfant	
M. Hill (Prince George—Peace River)	7300
Le mariage	
M. Hill (Prince George—Peace River)	7300
Le registre des armes à feu	
M. Reid	7300
La liberté de religion	
M. Regan	7300
L'Irak	
M. Regan	7300
Le mariage	
M. Regan	7300
La recherche sur les cellules souches	
M. Regan	7300
La pornographie juvénile	
M. Regan	7300
Les affaires étrangères	
Mme McDonough	7300
La santé	
Ms. McDonough	7301
La justice	
Ms. McDonough	7301
Les affaires étrangères	
Ms. McDonough	7301
Questions au Feuilleton	
M. Regan	7301

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

La Loi sur les textes réglementaires	
Projet de loi C-205. Étape du rapport	7301
M. Grewal	7301
Motion d'approbation	7301
Adoption de la motion	7301
Troisième lecture	7301
Adoption de la motion; troisième lecture et adoption du projet de loi	7303

ANNEXE

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**